



2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Fondation Vincent de Paul
reconnue d'utilité publique
4 missions
au service de l'Homme



• Santé • Enfance
• Personnes âgées
• Solidarité
4 missions au service
de l'Homme



Sommaire

4	ÉDITO
5	CHIFFRES CLÉS 2017
6	SITUATION GÉOGRAPHIQUE
7	REPÈRES HISTORIQUES
8	GOVERNANCE
11	SECTEUR SANTÉ
17	SECTEUR ENFANCE
23	SECTEUR PERSONNES ÂGÉES
29	SECTEUR SOLIDARITÉ
36	FORMATION ET RECHERCHE
39	QUALITÉ
40	BÉNÉVOLAT
41	GÉNÉROSITÉ
40	ÉTHIQUE
42	SPIRITUALITÉ
44	ÉTHIQUE & DÉVELOPPEMENT
46	RESSOURCES HUMAINES
48	BILAN FINANCIER
52	2017 EN IMAGES

Édition et rédaction

Fondation Vincent de Paul
Contact : f.douhaire@fvdp.org

Crédits photos (hors Fondation)

Inventive / GKG société d'architecture
4Vents Photographie
Antoine Labreuche
Frédéric Maigrot
Fotolia by Adobe

Conception graphique et réalisation

Sophie Raclot *Créative*

Impression

Parmentier Imprimeurs

Fondation Vincent de Paul

15, rue de la Toussaint
67000 Strasbourg
Tel : 03 88 21 73 84
Fax : 03 88 21 73 89



2017, Faire mémoire, se projeter, réinterroger nos valeurs...



« Le rappel de la pensée des Pères serait (...) stérile s'il ne servait pas à nous indiquer un chemin, s'il ne se faisait pas stimulation pour l'avenir et source d'espérance. »

Ces paroles, adressées par le Pape François aux chefs d'État et de gouvernement de l'Union Européenne le 24 mars 2017, à l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de Rome, peuvent aussi nourrir notre réflexion au moment où nous revenons sur les actions conduites par la Fondation Vincent de Paul au cours de l'année 2017.

Avant de laisser le lecteur découvrir l'essentiel de ce qui a marqué l'année 2017 dans chacun des secteurs d'activité de la Fondation, je m'arrêterai sur trois thèmes qui me semblent bien résumer l'année passée.

Mémoire : Ainsi qu'en témoigne le numéro spécial du Mag', la Fondation aurait pu souffler plus de 1 000 bougies tout au long de l'année 2017 pour célébrer des anniversaires. Des 400 ans du charisme vincentien aux 10 ans du centre éducatif fermé de Forbach ou du service d'hospitalisation à domicile de la vallée de la Bruche il y avait matière à faire mémoire. Si nous avons choisi de solenniser quelque peu des temps forts de l'histoire de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg et de la Fondation Vincent de Paul, c'est parce qu'ils peuvent « nous indiquer le chemin » sur lequel il nous faut avancer à la rencontre des plus fragiles, nous permettre de discerner les signes des temps comme Vincent de Paul et les sœurs après lui ont si bien su le faire.

Projets : « Agir différemment pour atteindre ceux qui sont exclus et reconnaître leur place et leur contribution indispensable à notre société »¹ écrivons-nous dans l'introduction du projet institutionnel adopté par le conseil d'administration de la Fondation en mai 2017 pour la période 2017-2021. Telle doit être notre préoccupation lorsque nous bâtissons des projets. Nous savons que ce n'est pas facile dans un monde de plus en plus complexe, dans un contexte économique contraint et parfois même dans un milieu hostile. Ce projet institutionnel doit être une boussole, un outil de pilotage stratégique au service de toutes celles et de tous ceux qui, au sein de la Fondation, sont « porteurs de projets ».

Valeurs : Le séminaire qui a réuni plus de 120 cadres de la Fondation les 28 et 29 août 2017 a porté sur quelques valeurs fondatrices de notre action, inscrites dans notre charte et développées dans notre projet institutionnel.

Charité, solidarité, dignité : quels concepts, pour quelles réalités ?

Tel était le thème de ce 7^e séminaire biennal. En choisissant ce thème, nous avons souhaité aller au-delà des mots. Des mots que nous utilisons si souvent mais sur lesquels nous ne prenons pas toujours le temps de nous arrêter. Ces deux journées ont été l'occasion, précisément, de « prendre le temps » de définir ces concepts et de les relier à nos activités quotidiennes grâce aux interventions des experts qui ont accepté de nous accompagner et aux échanges intervenus au cours des ateliers.

Pour clore ce propos introductif, je reprendrai les propos que nous adressait sœur Blandine en ouverture du séminaire des cadres :

“ Comment la charité, la solidarité et la dignité s'incarnent-elles localement, ici et maintenant, dans la banalité de nos activités quotidiennes ? ”

Merci à toutes celles et à tous ceux, bénévoles et professionnels, qui ont permis que ces valeurs s'incarnent au long des jours et des nuits de cette année 2017.

Jean-Louis Bonnet, Président

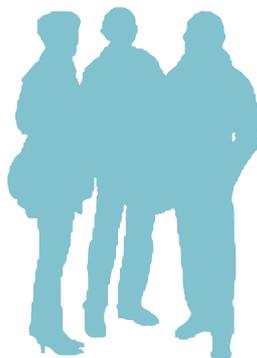
Chiffres clés 2017



2400
SALARIÉS
EN CDI



179
MÉDECINS
LIBÉRAUX



400
BÉNÉVOLES

En 2017,
nous avons
accompagné

880

ENFANTS ET ADOLESCENTS

DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET
SERVICES DU SECTEUR ENFANCE

2 135

NAISSANCES

À LA CLINIQUE SAINTE-ANNE

53 035

PATIENTS

DANS LES QUATRE CLINIQUES DU
GROUPE HOSPITALIER SAINT-VINCENT

338

MÉNAGES

DANS LE SECTEUR SOLIDARITÉ

892

**PERSONNES ÂGÉES
DÉPENDANTES**

EN EHPAD

377

**ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS
ET ÉTUDIANTS INFIRMIERS
À L'IFSI**

Implantation en Alsace et en Lorraine



Santé

- A** Clinique Sainte Anne - Strasbourg - 67
- B** Clinique Sainte Barbe - Strasbourg - 67
- C** Clinique de la Toussaint - Strasbourg - 67
- D** Clinique Saint Luc - Schirmeck - 67
- E** Institut de Formation en Soins Infirmiers - Strasbourg - 67

Enfance

- A** Institut Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B** Maisons d'enfants Louise de Marillac - Schiltigheim - 67
- C** Institut Les Mouettes - Strasbourg - 67
- D** Plateforme médico-sociale (SERAD, SESSAD...) - Haguenau - 67
- E** Institut Vincent de Paul - 57
 - Saint Quirin - Sarreguemines - Thionville - Sarrebourg
- F** Maisons d'enfants Lettenbach - Saint Quirin - 57
- G** Maisons d'enfants Richemont - Richemont - 57
- H** Maisons d'enfants L'Ermitage - Moulins-lès-Metz - 57
- I** Institut médico-éducatif Le Rosaire - Rettel - 57
- J** Centre éducatif fermé - Forbach - 57
- K** Centre Mathilde Salomon - Phalsbourg - 57
- Pavillons du secteur enfance

Personnes âgées

- A** Maison de retraite Saint Joseph - Strasbourg - 67
- B** Maison de retraite Saint Gothard - Strasbourg - 67
- C** Maison de retraite Saint Charles - Schiltigheim - 67
- D** Maison de retraite du Parc - Schirmeck - 67
- E** Maison de retraite Sainte Famille - Montigny-lès-Metz - 57
- F** Maison de retraite Saint Joseph - Rustroff - 57
- G** Résidence des Trois Frontières - Rustroff - 57
- H** Maison de retraite Bas Château - Essey-lès-Nancy - 54
- I** Maison de retraite Poincaré - Bouxières-aux-Dames - 54
- Ehpad intégrés aux cliniques de la Toussaint (Strasbourg) et Saint Luc (Schirmeck)

Solidarité

- A** Résidence sociale Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B** Centre d'accueil des demandeurs d'asile - Schiltigheim - 67
- C** Bureau d'accès au logement - Schiltigheim - 67
- D** Escalier Saint Vincent - Strasbourg - 67

Un engagement de plusieurs siècles

La Fondation Vincent de Paul : un engagement historique au service des personnes fragilisées et vulnérables en Alsace et Lorraine



La Fondation Vincent de Paul est issue de la volonté de la Congrégation des Sœurs de la Charité de trouver un support juridique et opérationnel permettant d'assurer la continuité des œuvres développées depuis sa création, et faire perdurer sa mission de service et de compassion.

La Congrégation des Sœurs de la Charité trouve son origine dans une petite communauté religieuse fondée en 1734 pour le service des pauvres et des malades à l'hôpital de Saverne, situé à une trentaine de kilomètres de Strasbourg. Une vingtaine d'années plus tard et peu après la canonisation de Vincent de Paul, les sœurs ont choisi cette grande figure chrétienne au service de la détresse humaine pour en faire la référence de leur spiritualité et de leur action. Elles avaient en effet reconnu là l'expression de ce qu'elles vivaient déjà et de ce qu'elles souhaitaient fermement continuer à vivre.

Depuis les débuts de la Congrégation, les sœurs étaient au service des malades dans les petits et grands hôpitaux publics, en Alsace et en Lorraine. De la même façon, elles étaient au service des enfants dans les orphelinats et les « maisons d'enfants trouvés » de la ville de Strasbourg.

En 1834, la Congrégation s'est engagée dans la création d'œuvres privées, telles que les cliniques, les maisons d'enfants et les maisons de retraite, dans le but de répondre à des besoins non pris en

charge par les pouvoirs publics. Ainsi, au fil des années, les sœurs de la Congrégation développent leurs activités dans des établissements laïques ou religieux, et en créant de nouvelles institutions.

Face à l'absence de nouvelles vocations et l'avancée en âge des religieuses, en 2000, pour pérenniser son engagement, la Congrégation a choisi de créer une Fondation reconnue d'utilité publique : la Fondation Vincent de Paul.

Cette forme juridique répondait parfaitement aux attentes des sœurs quant à l'avenir de leurs différentes maisons. La Fondation consiste donc non seulement dans l'affectation de biens déterminés, dont l'ensemble constitue le fonds de dotation, à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général, mais également dans une déclaration de volonté du fondateur (acte authentique ou testament).

Dès janvier 2001, les missions de la Fondation se développent dans le Bas-Rhin et en Lorraine dans le cadre d'une dizaine d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif, dans le respect de ses statuts et de sa charte élaborée par les sœurs fondatrices.

Repères historiques

1734

Naissance en Alsace de la Congrégation des Sœurs de la Charité selon l'esprit de Saint-Vincent de Paul

2000

Création de la Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique, par décret du 26/12/2000. Présidée par Sœur Denise Baumann

2009

Modification des statuts ayant permis l'augmentation du nombre d'administrateurs, renforçant ainsi les « forces politiques », ainsi que la présence au C.A. d'un commissaire du gouvernement

2010

Élection de Marie-Hélène Gillig, 1^{ère} présidente laïque

2016

Élection de Jean-Louis BONNET, président. Les activités de la Fondation Vincent de Paul poursuivent leur développement

À sa création en 2000, la Fondation regroupe : le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, les Maisons de retraite Saint-Charles, Le Bas-Château, Sainte-Famille, l'Institut Saint-Charles ainsi que les Maisons d'enfants de Lettenbach.

1991

Création du Groupe Hospitalier Saint-Vincent par le regroupement des cliniques strasbourgeoises Sainte-Anne, Sainte-Barbe et La Toussaint

1993

Reprise de la clinique Saint-Luc à Schirmeck. Ouverture avec Médecins du monde de l'Escalé Saint-Vincent à Strasbourg

2000

Reprise de la clinique Bethesda de Strasbourg

2003

Reprise de la maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg

2005

Création de la Résidence Sociale & du Cada sur Schiltigheim

2006

Reprise de l'Institut Les Mouettes (67)

2007

Création du CEF, à Forbach. Autorisation Escalé Lits Halte Soins Santé

2008

Reprise des maisons d'enfants de Richemont. Transfert des activités de Bethesda à Sainte-Anne

2009

Reprise de l'Ehpad maison de retraite Poincaré (54). Création des maisons d'enfants Louise de Marillac (67) et de l'Itep de Lettenbach

2012

Reprise du foyer Les Fougères de Strasbourg

2014

Reprise de l'Ehpad maison de retraite Saint-Joseph à Rustroff. Reprise de l'IME Le Rosaire à Rettel. Création des maisons d'enfants L'Ermitage à Moulins-Lès-Metz

2015

Ouverture de la plateforme partenariale médico-sociale de Haguenau. Extension du Cada à Schiltigheim (90 places). Création de la maison maternelle éducative sur le site de L'Ermitage à Moulins-Lès-Metz. Création du GCSMS Portail (outil de coopération)

2016

Reprise de la clinique soins-études centre Mathilde Salomon, à Phalsbourg. Reprise de la maison de retraite du Parc, à Schirmeck

2017

Reprise de la Maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg et de la Résidence des Trois Frontières à Rustroff

Gouvernance, des liens étroits

> Collège des fondateurs

Sœur Blandine Klein
Frère François-Dominique Charles
Sœur Veronika Häusler
Mme Claudine Pabst
M. Jean-Marie Schiffli

> Collège des personnes qualifiées

Dr Odile Bagot
Pr. Marc Berthel
Pr. Jean-Michel Clavert
M. Patrice Maréchal
M. Jean-Paul Monin

> Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses

Mgr Luc Ravel
M. Jean-Louis Bonnet
M. Paul Castel
M. Jean-Jacques Hincker
Mme Bernadette Wahl

> Commissaire du gouvernement

M. Francis Spitzer

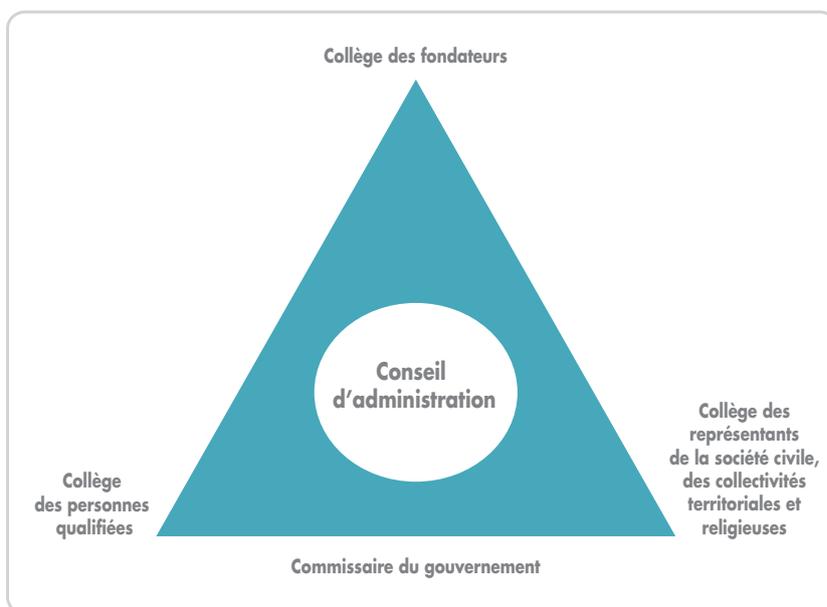
Conseil d'administration et bureau

Le conseil d'administration (CA) de la Fondation Vincent de Paul est, selon ses statuts, l'instance délibérative ultime, et le bureau se voit déléguer les pouvoirs les plus larges pour agir dans l'intérêt général de la Fondation.

Le CA est composé de trois collèges de cinq personnes :

- **Le Collège des fondateurs**
- **Le Collège des personnes qualifiées**
- **Le Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses**

L'Archevêque de Strasbourg est membre de droit de ce collège.



Ainsi ce sont quatre réunions du conseil d'Administration (CA), un séminaire des administrateurs et seize réunions de bureau (BCA) qui se sont tenues au cours de cette année 2017.

Trois séances du BCA ont eu lieu dans un établissement : sur le site des Maisons d'enfants Louise de Marillac et de l'Institut Saint-Charles à Schiltigheim, à la Maison de retraite du Parc à Schirmeck et au Centre Mathilde Salomon à Phalsbourg. Ce rythme permet de visiter régulièrement chaque site géographique. Le séminaire annuel du CA s'est tenu à Saverne et a porté sur les nouveaux droits des malades et des personnes en fin de vie.

Les travaux menés lors des séances de bureau et de conseil d'administration ont été le support de toutes les décisions qui seront mises en œuvre par le directeur général, les directeurs de secteur et les directeurs d'établissements, tout au long de l'année. Chaque membre du bureau est investi dans un secteur spécifique des activités. Les questions liées au secteur de la santé ont été évoquées lors de rencontres entre le bureau du conseil d'administration et le bureau de la conférence médicale d'établissement (CME).

En 2017, le conseil d'administration a évolué :

- lors de la séance du 9 mars 2017, Monsieur Paul Castel a été élu trésorier de la Fondation,
- Monseigneur Luc Ravel, 106^e évêque de Strasbourg, a rejoint le conseil d'administration en date du 16 février 2017, les statuts de la Fondation Vincent de Paul prévoyant que l'archevêque de Strasbourg est membre de droit.

Autres instances

D'autres instances statutaires se sont réunies selon les rythmes prévus : conseil de coordination (réunion des directeurs d'établissements et des représentants du Bureau), comité des bénévoles, comité recherche de fonds, commission développement, commission recherche... Une nouvelle instance a été créée : la commission patrimoine, en charge des orientations liées aux bâtiments construits ou à construire, occupés par la Fondation, et des investissements immobiliers pour répondre aux besoins de nos activités.

La direction générale et les services du siège

Le directeur général de la Fondation, Christophe Matrat, anime le conseil des directeurs, instance collective de consultation et de décision qui s'est réunie mensuellement en 2017 pour aborder tous les sujets transversaux au management de la Fondation.

Le siège de la Fondation : cette équipe « resserrée » d'experts en leur activité (comptabilité, économie, informatique, droit, paie, qualité, communication, collecte de fonds, développement, patrimoine...) vérifie, assiste et accompagne les directeurs qui restent décisionnaires.

L'année 2017 a vu l'arrivée de nouveaux collaborateurs au siège de la Fondation

pour constituer le nouveau service Paie, un service désormais centralisé au siège de la Fondation pour les salariés de la convention collective CCN 51 (FEHAP), mais aussi pour renforcer la Direction des Systèmes d'Information et de l'Organisation et le service Comptabilité et Finances.

Le développement des activités des quatre secteurs de la Fondation impacte le travail du siège, le **développement des systèmes d'information** est continu et transversal.

En 2017, la Fondation Vincent de Paul a poursuivi le développement de ses systèmes d'information et d'organisation. D'un point de vue fonctionnel, la mise en place d'un nouvel outil de paie a particulièrement mobilisé les équipes (DSIO, paie, RH...). La mise en place de la prise de rendez-vous par internet pour la maternité Sainte-Anne marque une première étape dans la démarche de digitalisation du Groupe Hospitalier Saint-Vincent.

Si l'activité sanitaire requiert une forte mobilisation des équipes de la DSIO, rappelons qu'il s'agit aussi d'assurer le quotidien « informatique » des établissements médico-sociaux et de mener à bien le déploiement des systèmes d'information dans nos secteurs Personnes âgées, Enfance, Solidarité, et au siège.

Un nouveau projet institutionnel

Après un long travail avec les équipes de chaque secteur, le conseil d'administration du 3 mai 2017 a validé le projet institutionnel 2017 - 2021.

Véritable colonne vertébrale, il réaffirme notre identité et les valeurs qui sous-tendent notre action. Il en donne le sens et fixe nos ambitions pour les cinq années à venir. Destiné à tous ceux qui font vivre et soutiennent la Fondation Vincent de Paul, les salariés, les partenaires institutionnels et financeurs, les bénévoles, ce projet doit permettre une meilleure compréhension de nos quatre missions et ainsi d'en partager le sens.

Nous avons souhaité réaffirmer que la Fondation Vincent de Paul est une institution dont l'histoire, passée et à venir, est résolument inscrite dans la tradition chrétienne et humaniste.

Dans nos établissements, l'être humain est placé au cœur de nos préoccupations, il en constitue la finalité et joue un rôle actif, qu'il soit usager, salarié, bénévole ...

Sont également présentées les priorités d'actions pour les cinq ans à venir, à savoir, en matière de politique des ressources humaines avec un projet social, et pour nos quatre secteurs : le projet gérontologique, le projet enfance, le projet de la solidarité et enfin le projet du Groupe Hospitalier Saint-Vincent.

La synthèse du projet institutionnel 2017-2021 est disponible sur le site internet de la Fondation (www.fvdp.org - rubrique : Actu&Recherche - Nos publications).



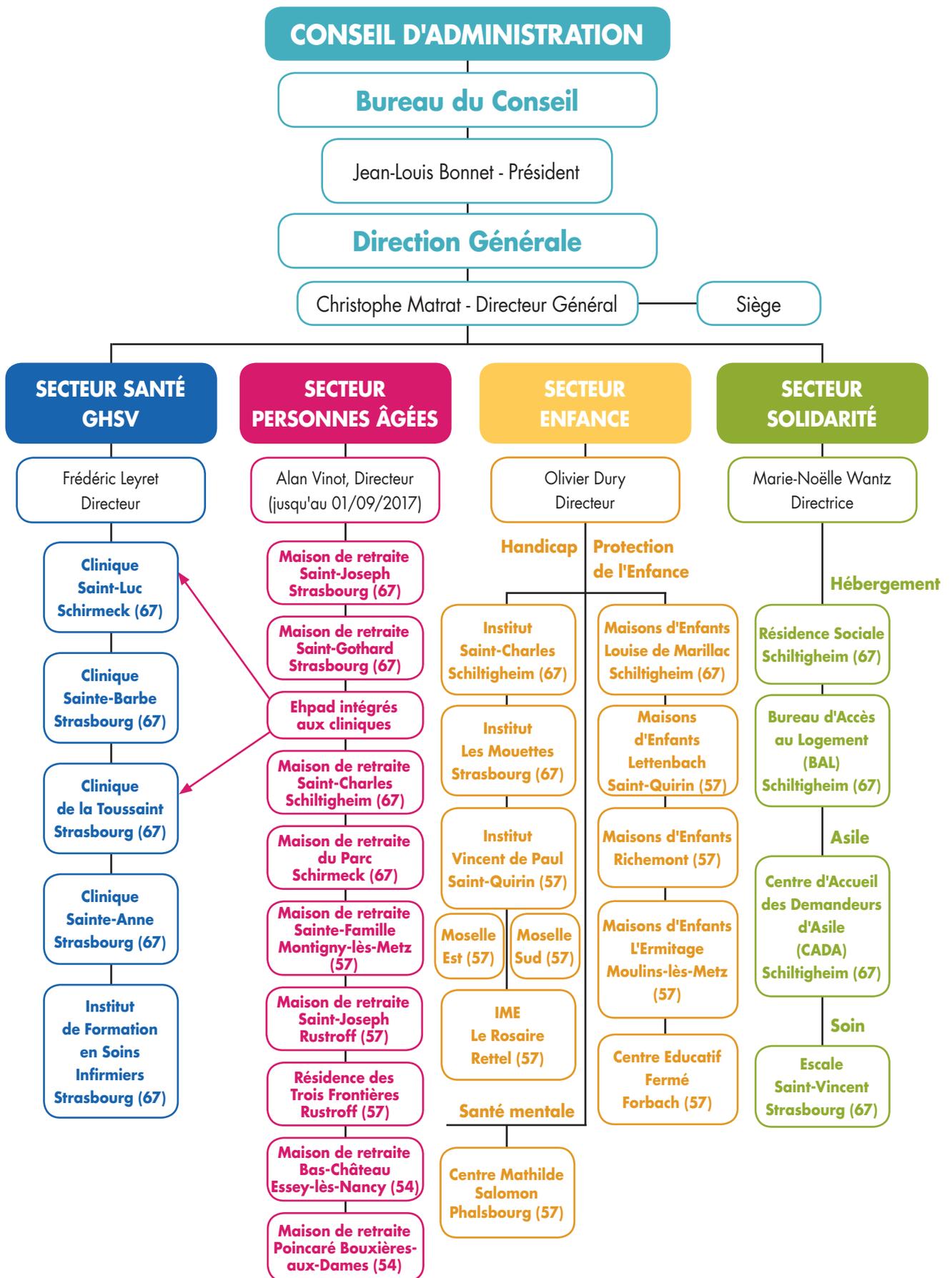
Paul Castel, nouveau trésorier de la Fondation

Directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2012, à peine à la retraite, en 2017, Paul Castel a pris de nouveaux engagements et est désormais le trésorier de la Fondation Vincent de Paul.

Une fondation qu'il connaît localement pour avoir été le directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Strasbourg, menant notamment le projet de construction du Nouvel Hôpital Civil jusqu'en janvier 2007.

Précédemment directeur dans deux établissements de santé dans le Var, entre 1980 et 1986 (Hyères et Brignoles), il a poursuivi sa carrière en qualité de directeur général de l'Anfh - association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier, avant d'exercer en qualité de directeur général des Hospices civils de Lyon durant quatre ans jusqu'en janvier 2011. Avant d'intégrer l'ARS Paca, il fut durant deux ans inspecteur général des affaires sociales (Igas).









Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent

Premier groupe privé d'hospitalisation en Alsace, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent œuvre pour une médecine de qualité au service de l'Homme. Depuis 1978, il participe au service public hospitalier, de ce fait il a le statut d'ESPIC, établissement de santé privé d'intérêt collectif.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) est composé de 4 cliniques :

- Clinique Sainte-Anne (Strasbourg Robertsau)
 - Clinique Sainte-Barbe (Strasbourg Gare)
 - Clinique de la Toussaint (Strasbourg Ville)
 - Clinique Saint-Luc (Schirmeck)
- et d'un institut de formation en soins infirmiers :
- IFSI – IFAS Saint-Vincent (Strasbourg)

Dotés des meilleurs équipements, les établissements du Groupe Hospitalier Saint-Vincent regroupent des équipes interdisciplinaires autant soucieuses de combattre la pathologie que de prendre soin du malade.



Un acteur majeur de l'activité sanitaire de l'Eurométropole

L'année 2017 a été une année de confirmation de la place du Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) en tant qu'acteur majeur de l'activité sanitaire de l'Eurométropole.

En 2016 et 2017 en effet, l'enjeu pour le GHSV était de conserver et même renforcer sa place dans ce secteur, alors que deux des trois évolutions majeures du secteur hospitalier se sont réalisées depuis : ouverture de la clinique Rhéna (qui rassemble les établissements Diaconat, Adassa et Sainte-Odile) et de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) au sein du Nouvel hôpital civil de Strasbourg (NHC).

Dans ce contexte, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent a confirmé, en 2017, la dynamique d'activité engagée en 2016, avec une croissance de 10,2% des séjours en plus, s'approchant des 70 000 séjours.

Dans cette dynamique d'activité renforcée par la fierté des équipes d'avoir obtenu une certification au plus haut niveau (« A ») par la Haute autorité de santé (HAS), le résultat opérationnel s'est amélioré et est à présent à l'équilibre, alors que le résultat comptable demeure, lui, négatif.



Les facteurs pénalisant la situation financière du GHSV ne doivent toutefois pas occulter les considérables avancées qu'a connues cet établissement en 2017. Autant d'évolutions positives qui lui permettent de se positionner clairement à la fois dans le paysage sanitaire bas-rhinois et surtout dans le respect des valeurs et des missions de la Fondation Vincent de Paul, au service des plus fragiles.

LE GROUPE HOSPITALIER SAINT-VINCENT EN QUELQUES CHIFFRES (DONNÉES 2017)

630 LITS ET PLACES*	377 ÉTUDIANTS	1409 SALARIÉS	179 MÉDECINS LIBÉRAUX
-------------------------------	-------------------------	-------------------------	---------------------------------

*dont 120 lits en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - Ehpad



> En 2017...

Des réorganisations importantes ont marqué l'exercice 2017 avec des évolutions managériales :

- **La création des « conseils de site »** des cliniques Sainte-Barbe et la Toussaint autour des composantes de gestion, de soins et médicales.

L'intégration d'un poste de « gestionnaire de site » et la réorganisation du management interne avec l'évolution de l'encadrement de coordination, l'affirmation de la place, d'une part de « cadres supérieurs de santé », et d'autre part, des vices-présidents de CME, animateurs de leur « collège de site », a permis la création de ces conseils de site, sur le modèle des pôles hospitaliers décrits par le code de santé publique.

Sur cette base (qui s'affirmera en 2018 avec l'intégration à la clinique Sainte-Anne d'un second gestionnaire), le GHSV confirme la place centrale du dialogue de gestion structuré, associant dans les décisions et projets les composantes médicales et de soins, au plus près des services, en intégrant tous les aspects qui impactent la prise en charge des patients.

- **La création, par redéploiement, de nouvelles fonctions support** : responsable des achats, « auditeur interne qualité et parcours de soins ».

Ces évolutions managériales ont toutefois été pénalisées par l'absence, sur la majeure partie de l'année, de la directrice des soins et du développement.

2017 a vu des évolutions d'activités

- L'intégration de **12 nouveaux membres gynécologues-obstétriciens au sein de l'association « GynAlsace »**, venant renforcer les équipes gynéco-obstétricales de Sainte-Anne et chirurgicales de Sainte-Barbe.

Cette équipe agrandie porte l'essentiel de la progression d'activité du GHSV mais surtout donne une dynamique nouvelle à la maternité Sainte-Anne et à l'activité opératoire de la clinique Sainte-Barbe, en renforçant leur place dans le paysage sanitaire de l'Eurométropole et la vocation de la maternité de niveau II.

- La création d'un **secteur d'hôpital de semaine en oncologie** générant le développement de l'activité globale en cancérologie mais aussi de nouveaux partenariats, notamment en pneumologie.



SECTEUR SANTÉ

• Les pôles hépato-gastro-entérologiques ont bénéficié du renforcement de l'implication de l'équipe de praticiens de la clinique Sainte-Anne et de l'activité interventionnelle à Sainte-Barbe.

• Le pôle néphrologie, dialyse et urologie a poursuivi sa dynamique de progression d'activité, pour la dialyse notamment dans un contexte contraint d'exercice sur deux sites (Sainte-Anne et AURAL Haute-pierre) au-delà des objectifs budgétaires. Trois nouveaux jeunes praticiens ont contribué à relancer la dynamique d'activité.



D'autres services, médecine interne, endocrinologie, gériatrie, services de soins et de réadaptation (SSR) ont eux connus des difficultés de fonctionnement, une baisse globale de leur activité et des produits générés, et une réduction drastique du nombre d'internes attribués.

Des perspectives tendues mais un projet médical ambitieux

Le déficit structurel historique de l'établissement se confirme une fois de plus à un niveau voisin de - 0,5% des produits.

S'il a été possible en 2017 de respecter les objectifs budgétaires, hors éléments exceptionnels non prévisibles, le maintien et l'aggravation des baisses tarifaires en 2018 laissent présager des perspectives tendues s'agissant des moyens qui seront disponibles pour accompagner le développement des activités.

Ainsi, comme les années précédentes il sera important de poursuivre et d'accentuer une **stratégie de maintien à l'équilibre**, dans la suite de la stratégie de retour à l'équilibre développée avec succès en 2016 et 2017.

Mais il s'agira aussi de **mettre en œuvre le projet médical** avec l'obtention de nouvelles autorisations, la promotion du développement d'une organisation spécifique permettant de mieux maîtriser **la relation «ville-hôpital» autour, notamment, de parcours de soins**, en particulier concernant les populations les plus fragiles. L'objectif de maîtrise des durées de séjour devra aboutir à des possibilités d'accueil **«péri-hospitalier» au sein des établissements** et à l'adaptation des modalités d'accueil hospitalières aux seuls patients nécessitant une prise en charge technique et/ou médicale.

Joyeux anniversaire !



En 2017, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent a célébré :

- les 10 ans de l'HAD - hospitalisation à domicile – Pays Bruche Mossig Piémont (clinique Saint-Luc)
- les 20 ans de l'Unité de Soins Palliatifs de la clinique de la Toussaint
- les 60 ans de l'Ifsi Saint-Vincent

(lire Le Mag' numéro spécial « Anniversaires 2017 »).

L'Ifsi Saint-Vincent

L'Ifsi Saint-Vincent, institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants intégré au Groupe Hospitalier Saint-Vincent, a su renforcer et affirmer sa place de seul Ifsi privé en Alsace, notamment en maintenant son attractivité dans un contexte de désaffection des étudiants pour les professions paramédicales.

En 2017, 91 étudiants sont entrés en première année de formation en soins infirmiers et 4 médecins étrangers, 100 étudiants poursuivaient leur deuxième année (promotion 2016-2019) et 99 finissaient la troisième année (promotion 2015-2018) ; 52 élèves étaient en formation aide-soignant et 11 ont suivi cette formation en alternance dans le cadre du partenariat avec le CFA médico-social d'Alsace, l'ARASSM.

Parmi quelques temps forts de cette année pour l'Ifsi, des actions de santé publique ont été menées en partenariat avec la Mutualité française d'Alsace, les cadres formateurs ont pu répondre aux questions des étudiants en première année commune aux études de santé (Paces) à l'occasion du forum des métiers de la santé à la faculté de médecine de Strasbourg, ou encore, les étudiants de troisième année ont partagé une journée «dépassement de soi» avec 5 heures de randonnée pédestre dans les Vosges...

Et pour célébrer les 60 ans de l'Ifsi Saint-Vincent, formatrices et représentants des étudiants sont allés partager ces décennies de formation et d'évolution des métiers soignants à la Maison de retraite Saint-Charles à Schiltigheim, à l'Institut Les Mouettes et à la clinique Sainte-Anne, avant de participer à une cérémonie officielle le 14 décembre, en présence de nombreux invités et officiels.

Avec le nouveau site internet du GHSV, l'Ifsi Saint-Vincent bénéficie aussi d'un site moderne et répondant aux besoins de ses étudiants et élèves.



^ À la Maison de retraite Saint-Charles



^ À la clinique Sainte-Anne



^ À l'Institut les Mouettes

De nouveaux gynécologues à la clinique Sainte-Anne

En 2017, 12 nouveaux gynécologues ont rejoint l'équipe de GynAlsace, l'association des gynécologues partenaires du GHSV. Ces nouveaux praticiens ont permis la création d'un service de chirurgie gynécologique à Sainte-Barbe et bien sûr une forte évolution de l'activité de la maternité Sainte-Anne. Ainsi le 13 décembre 2017, la petite Inès était le 2 000^e bébé de l'année, cela faisait 8 ans que les équipes de la maternité n'avaient pas dépassé ce seuil. Pour accompagner cette évolution, une importante phase de travaux de rénovation est lancée à la maternité en 2018.



Le GHSV a fêté sa réussite à la certification hospitalière !

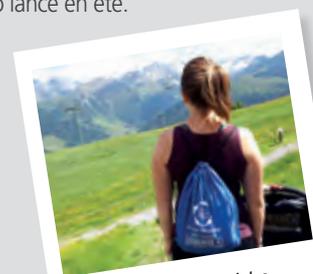
Un grand temps fort de cette année 2017 fut l'obtention de la certification niveau "A", le plus haut niveau de certification hospitalière délivré par la Haute autorité de Santé, une distinction fêtée sur chaque site du GHSV. La distribution de casquettes, sacs et tee-shirts à l'effigie de l'événement a donné lieu à de belles photos souvenirs, tout comme le concours photo lancé en été.



^ Photo insolite du groupe de l'encadrement des cliniques Sainte-Barbe et La Toussaint



^ Porte sud du GR20



^ Le GHSV en Autriche



^ Bricolage au top !



^ Petite lessive au refuge de Tighjettu

Une nouvelle gestion des tenues au GHSV

Pour une optimisation du circuit vêtements, depuis fin novembre 2017, les tenues des professionnels du Groupe Hospitalier Saint-Vincent ne sont plus personnalisées. L'identification est faite par le badge, et la mise en place de distributeurs automatiques de vêtements (DAV) permet une distribution 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Ces DAV ont été installés sur tous les sites.



WWW.GHSV.ORG



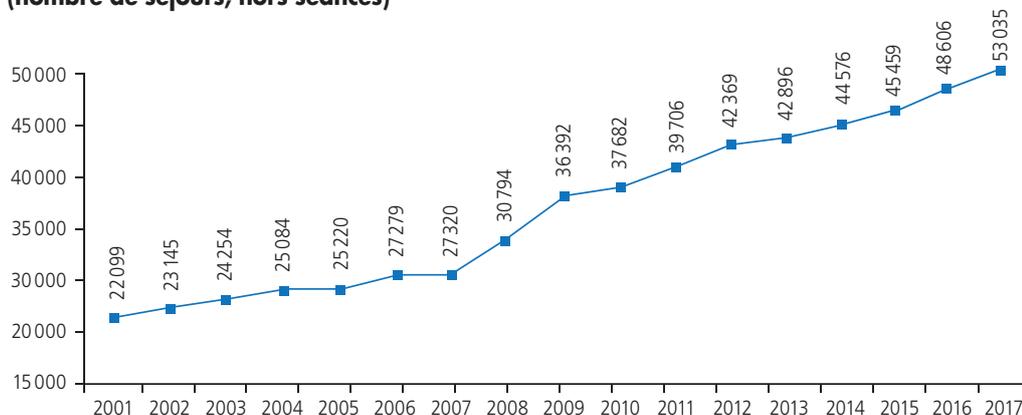
Une seule adresse pour les 4 cliniques

Le nouveau site web du Groupe Hospitalier Saint-Vincent vous permet de bénéficier d'informations pratiques : les patients peuvent mieux préparer les hospitalisations, trouver la liste des praticiens, prendre des rendez-vous en ligne pour la maternité et chacun peut être informé de toutes les actualités... Tout cela d'un simple clic !

> Le public accueilli dans les cliniques

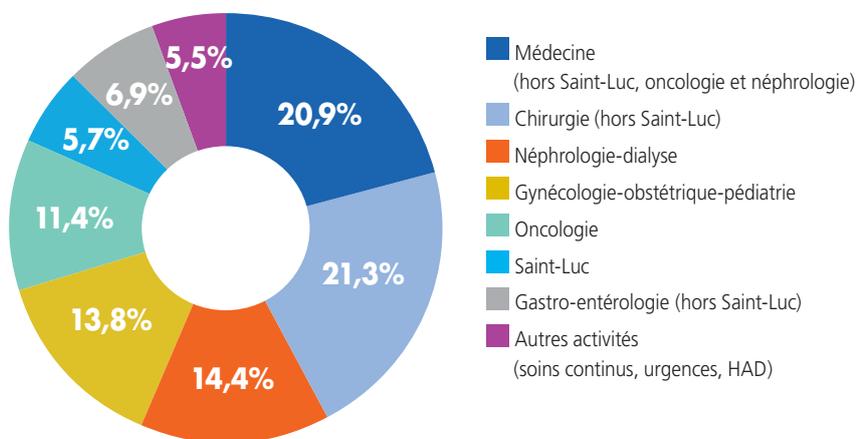
Un nombre croissant de patients pris en charge dans les services du GHSV

(nombre de séjours, hors séances)



L'année 2017 enregistre 53 035 entrées (nombre de patients soignés par les services des quatre cliniques, en hospitalisations, consultations...) soit une augmentation de +9,1%.

Valorisation de la production médicale des séjours 2017



En conclusion

2017 a confirmé la place du Groupe Hospitalier Saint-Vincent dans le paysage sanitaire du Bas-Rhin, mais également ses difficultés à échapper à un déficit structurel persistant, même si cette année des éléments exceptionnels non prévisibles ont minoré le résultat.

L'année 2018 pourrait encore être particulièrement difficile sur le plan financier mais l'évolution globale de la culture hospitalière, qui engage de nouveaux modes de financement tels que : financement aux parcours et financements alternatifs expérimentaux (article 51), peut laisser espérer des évolutions positives à plus long terme.

Ces évolutions sont en conformité avec les orientations stratégiques de la Fondation Vincent de Paul pour son secteur Santé et en cohérence avec les orientations de santé publique.

Il sera donc important que le Groupe Hospitalier Saint-Vincent accentue son positionnement et puisse intégrer les nouveaux modes de financement et de fonctionnement (parcours de soins, accueil péri-hospitalier, télémédecine, liens ville-hôpital...) dont il pourrait être promoteur, voire pionnier.







Accompagner les enfants et leur famille... mais aussi les professionnels

La Fondation Vincent de Paul propose ses services à près de 900 enfants ou adolescents dans le Bas-Rhin et en Moselle. Qu'ils soient en situation de handicap (difficultés psychologiques, troubles du langage écrit et oral, déficience intellectuelle, troubles psychiatriques) ou relevant de la protection de l'enfance (Aide Sociale à l'Enfance ou jeunes délinquants), le secteur Enfance accompagne ces jeunes à travers ses dix établissements. De l'ambulatoire à l'accompagnement permanent, chaque enfant ou adolescent bénéficie d'un programme personnalisé associant les membres de sa famille.



^ Former, partager, expérimenter... Le mur d'expression, un support à l'expression collective dans la créativité (Forum Enfance novembre 2017)

Apprendre des événements

L'année 2017 au sein du secteur Enfance de la Fondation a été marquée par la difficulté qu'ont connue les Maisons d'enfants de l'Ermitage et de Lettenbach. Des difficultés importantes en matière de ressources humaines et de prise en compte des besoins des enfants ont émergé. Le départ de certains collaborateurs a conduit à mobiliser des professionnels d'autres établissements du secteur qui sont venus en renfort pour retrouver un fonctionnement apaisé.

Que retenons-nous de cette période délicate vécue au sein de deux établissements importants assurant une mission de protection de l'enfance ?

• Direction de proximité

Un directeur de pleine responsabilité doit rester un directeur de proximité, c'est pourquoi nous avons choisi de réaffecter certains services de manière à permettre aux 10 directeurs du secteur Enfance d'agir sur un périmètre plus adapté (une centaine de bénéficiaires et un périmètre géographique proche).

• Fonctionnement en continu : être attentif aux conditions de travail

Pour les établissements qui fonctionnent en continu, nous devons avoir une attention toute particulière sur les conditions de travail. En effet, ces établissements sont les plus soumis au renouvellement du personnel (turnover), aux arrêts maladie, aux accidents du travail les plus importants. Ce sont également ces établissements qui peinent à recruter des personnels qualifiés.

Ces constats ne sont pas propres aux établissements de la Fondation, ils sont partagés par toutes les associations.

Les facteurs sont nombreux et souvent subtils mais simplifions et n'en retenons que deux :

- Les établissements qui accompagnent les bénéficiaires 7 jours sur 7 et 365 jours par an regroupent les publics les plus fragiles : la diversification des modalités d'accompagnement conduit forcément à cette densification des situations les plus complexes.
- Une équipe qui fonctionne de manière continue est plus difficile à manager : les temps de réflexion, les groupes d'analyse de pratiques se déroulent toujours en l'absence d'une partie du personnel. Les plannings sont eux aussi plus complexes à établir et à mettre en œuvre.

Nous devons continuer à :

- Proposer un **management bienveillant** et **former nos collaborateurs** pour qu'ils puissent se stabiliser et capitaliser leurs expériences.
- Être attentif à distinguer les **signaux faibles aussi bien que les signaux forts** afin de pouvoir apporter, au besoin, les soutiens opportuns en y associant nos partenaires.
- Respecter le **droit du travail** et les **règles conventionnelles**.
- Apporter une attention toute particulière à **toutes les étapes du recrutement**.

La force d'une équipe

Les équipes du secteur Enfance se sont mobilisées afin de proposer un fonctionnement serein. L'organisation sectorielle a été un facteur clé pour remédier à ces difficultés.

Nous devons encore poursuivre la structuration du secteur Enfance en affinant la répartition des responsabilités et les modalités de contrôle de ces dernières.



> En 2017...

S'adapter aux évolutions, s'adapter pour évoluer...

Nous avons choisi avec nos interlocuteurs de l'Agence régionale de santé - ARS Grand Est (territoire de Moselle et du Bas-Rhin) de négocier un CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens) pour chacun des deux départements pour la période 2018 - 2022. La négociation du CPOM Mosellan a abouti fin 2017. Celui du Bas-Rhin sera finalisé en 2018.

L'intégration d'un nouveau logiciel de paie commun à tous les secteurs de la Fondation s'est déroulée dans les délais prévus et avec succès grâce à l'engagement des acteurs concernés.

Le déploiement du logiciel «DIU» : dossier informatisé des usagers sur nos trois sites pilotes que sont l'Institut Saint-Charles, les Maisons d'Enfants Louise de Marillac et le Centre Mathilde Salomon a pris du retard par rapport au calendrier initial. L'éditeur de ce logiciel n'a pas réussi à engager les moyens opportuns en 2017 pour tenir les délais. Cette difficulté sera levée en 2018.

La Fondation a acquis deux pavillons dans le sillon Mosellan pour y accueillir des enfants bénéficiant des services de la protection de l'enfance :

- un à Amnéville pour accueillir une dizaine d'enfants des Maisons d'enfants de Richemont. Ce groupe d'enfants devait quitter la précédente maison de Yutz devenue trop petite, il a emménagé à Amnéville le 22 février 2017 dans ce joli pavillon, construit dans un petit lotissement proche des écoles et des arrêts de bus, à proximité de la zone touristique et thermale,
- l'autre pavillon a été acheté à Chatel Saint-Germain. Il ouvrira ses portes en 2018 aux enfants des Maisons d'enfants de l'Ermitage. Les locaux ainsi libérés à l'Ermitage permettront de développer un nouveau service en collaboration avec le Conseil Départemental de la Moselle.

La Fondation a achevé les travaux de rénovation de deux sites du secteur Enfance, permettant leur aménagement :

- le pavillon de la Robertsau à Strasbourg, pour un groupe d'enfants des Maisons d'Enfants Louise de Marillac qui a pu emménager en avril 2017 (lire encadré),
- les locaux de l'ancienne clinique de psychologie médicale de l'hôpital de Lorquin à Phalsbourg pour y accueillir dès février 2017 le Centre Mathilde Salomon. En 2018, un projet architectural plus complet permettra, à terme, l'augmentation de la capacité d'accueil de cette clinique « soins et études » pour adolescents.



▲ À Strasbourg, le pavillon de la Robertsau a été totalement rénové

Le secteur Enfance interroge ses pratiques

Le secteur Enfance porte une attention particulière à faire se rencontrer ses collaborateurs, lors de journées thématiques et autres occasions de réflexion.

Le Forum Enfance 2017



Nous avons souhaité que ce forum 2017 se déroule dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du 70^e anniversaire du site de Lettenbach. 140 collaborateurs étaient présents afin de réfléchir à «La vie affective et sexuelle en établissement».

«*La vie ne vaut d'être vécue sans amour*» (La Javanaise - Serge Gainsbourg), c'est ainsi qu'Olivier Dury, directeur du secteur Enfance a ouvert ce forum 2017, rappelant qu'au quotidien, dans des maisons d'enfants à caractère social, dans des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, dans une clinique soins et études, un institut médico-éducatif... il faut parler d'amour, de tendresse, d'affectivité mais aussi de sexualité, de plaisir et de désir...

Mais la sexualité et l'affectivité, hiatus de l'intime et du collectif, représentent un défi dans nos établissements, dans l'éducation proposée aux enfants. À la croisée de dimensions complexes, entrant en résonance les unes avec les autres, la prise en compte et l'accompagnement



de la vie affective et sexuelle des enfants accueillis dans nos institutions peut demeurer compliquée. Elle pose des questions d'ordre juridique, elle intègre une dimension psychique et est en interaction permanente avec le contexte sociétal dans lequel nous vivons.

La manière dont l'affectivité et la sexualité sont vécues est différente d'un âge à l'autre, d'une personne à l'autre, d'une culture à l'autre mais également selon

les expériences de vie de chacun qui peuvent revêtir un caractère traumatique. Il convient de prendre en compte ces dimensions dans nos accompagnements respectifs. Toutefois, cette posture éducative de faire grandir au sens étymologique du terme, soulève une multitude de questions éthiques, professionnelles, quelles que soient nos fonctions auprès de ces enfants et de leurs familles.

Pour partager autour de ce thème complexe, le forum Enfance a proposé, à travers un regard pluridisciplinaire, de confronter les points de vue juridique, psychologique et sociologique de la découverte de l'amour à travers les âges, les temps, les lois, en donnant la parole à :

- **Dr Odile Bagot**, vice-présidente de la Fondation Vincent de Paul et gynécologue « Mam Gynéco », pour assurer le « fil rouge » de la journée ;
- **Dr Carole Flory**, psychiatre à l'ITEP Vincent de Paul Est qui a abordé la question du développement de l'enfant et de l'affectivité ;
- **Nora Lounas**, consultante en sociologie et santé sexuelle, sexologue en cabinet privé, conférencière qui a traité de « droit et sexualité, consentement et absence de consentement » afin d'éclairer la question, d'appréhender la tension entre individuel et collectif en institution. Puis, **des ateliers** ont permis d'expérimenter différents supports, de partager des questionnements avec d'autres professionnels. La diversité des ateliers et des animateurs (professionnels des établissements du secteur mais aussi des intervenants externes) fut aussi un atout :
- découverte de jeux et livres pour accompagner les professionnels,
- théâtre forum,
- atelier du CRAVS 67 (centre ressource pour l'aide à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles) : « Les relations 2.0 ».





Les journées métiers : une respiration pour les professionnels

Les psychologues, les chefs de service et les comptables disposent tous de trois séminaires par an qui sont l'occasion de se former, d'échanger et de nourrir leurs pratiques.

Les directeurs et les fonctions support de la direction du secteur se réunissent tous les mois avec les mêmes objectifs au sein du CODIR du secteur.

Une réflexion éthique très vive

Le comité Ethique travaille sur la base de situations vécues au sein de nos établissements. Il s'intéresse actuellement à la question du « consentement et de l'adhésion des enfants et des familles » à nos accompagnements. La dynamique des personnels et des bénévoles composant ce comité est remarquable. Le fruit de ce travail de deux années se concrétisera par la tenue d'un forum éthique le 16 novembre 2018 à Strasbourg.

Un « Labo d'idées » en effervescence

Issu de la commission Développement de la Fondation, un nouveau groupe de travail a vu le jour : le « Labo d'idées » du secteur Enfance animé par Mme Béatrice Muller, directrice de l'ESTES (École supérieure en travail éducatif et social) à Strasbourg. Le « Labo d'idées » vise à penser l'évolution des besoins et à imaginer les moyens d'y répondre dans les années futures. Il travaille actuellement sur les besoins des enfants bénéficiant de la protection de l'enfance et porteurs de handicap ou de problèmes de santé (lire aussi le chapitre Développement).



Inauguration du pavillon de la Robertsau

Au terme de ses travaux de rénovation, le pavillon « Charles de Foucauld » des Maisons d'enfants Louise de Marillac à Strasbourg a été inauguré le 20 septembre 2017, en présence d'élus, partenaires, voisins, représentants de la Fondation.

Ce site accueille depuis avril 2017 un groupe de huit adolescents ou préadolescents, filles et garçons. Situé dans le quartier de la Robertsau, ce pavillon a fait l'objet d'un chantier architectural pour un montant de près de 700 000 euros. Il s'agissait d'en faire un agréable lieu de vie tout en répondant aux normes actuelles de sécurité, d'accessibilité et d'efficacité énergétique. Il complète le dispositif d'hébergement des Maisons d'enfants Louise de Marillac déjà constitué d'un pavillon à Oberschaeffolsheim, un à Haguenau et deux à Saverne.

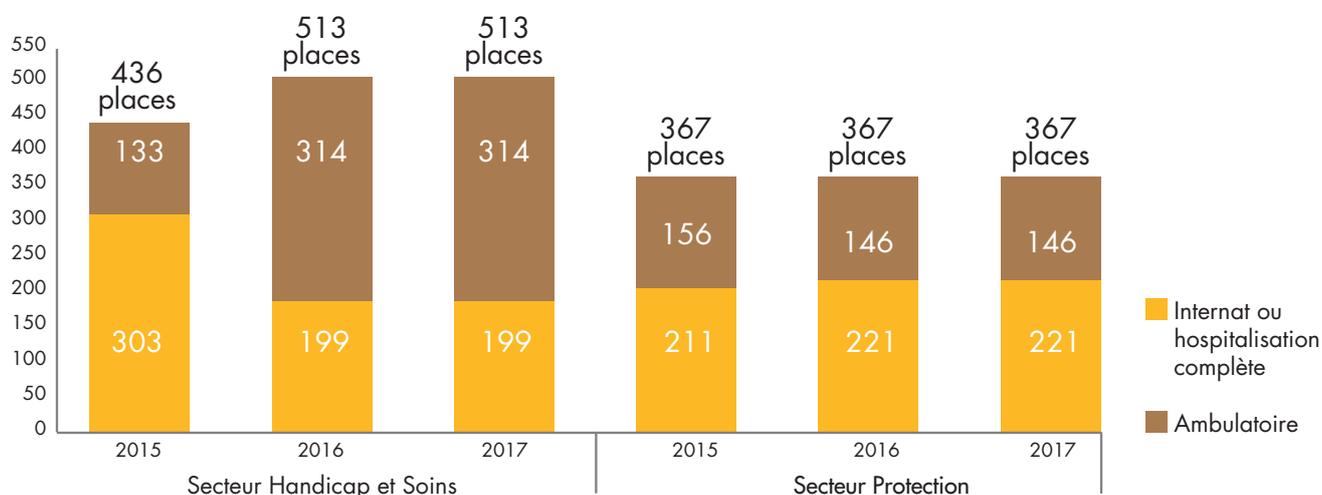


▲ Etienne Pauvert, directeur des Maisons d'enfants Louise de Marillac, à l'inauguration.



SECTEUR ENFANCE

La capacité des établissements se stabilise à 880 places



En conclusion

Après une période de forte croissance, le secteur Enfance se stabilise et se structure pour garantir une qualité de service aux enfants et adolescents au sein de nos 10 établissements.

Pour autant, dès 2018, suite à une sollicitation du Conseil Départemental de la Moselle, nous développerons un nouveau service en direction d'adolescents étrangers et isolés. Il s'agit d'accueillir vingt Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans des appartements diffus en autonomie. Une équipe dédiée sera créée pour soutenir leur intégration sociale et professionnelle.

En 2018 nous travaillerons activement plusieurs projets immobiliers :

- au CEF de Forbach avec l'aboutissement du projet d'humanisation de la partie hébergement,
- au centre Mathilde Salomon avec le lancement d'un chantier d'aménagement de la clinique soins études permettant de doubler sa capacité,
- à Richemont avec l'achat d'un nouveau pavillon pour les enfants actuellement accueillis à Uckange.



Le projet Enfance

**Dans le cadre du
Projet Institutionnel
2017-2021, le secteur
a proposé son nouveau
projet Enfance**

Le secteur Enfance souhaite diversifier les réponses apportées dans une logique de trajectoire individualisée et dans le souci permanent de l'insertion sociale du jeune accueilli.



Joyeux anniversaire !



**En 2017, le site des Maisons
d'enfants de Lettenbach a fêté
ses 70 ans !**

**Le Centre éducatif fermé,
CEF de Forbach a fêté
ses 10 ans !**

(lire Le Mag' numéro spécial
« Anniversaires 2017 »).





Un secteur en constante évolution

Avec plus de 1 000 lits et places à ce jour, le secteur personnes âgées de la Fondation est en constante évolution et en plein mouvement pour se consolider.

L'année 2017 a permis d'intensifier nos actions en renforçant notre secteur d'activité par l'arrivée de deux nouveaux établissements :

la résidence autonomie de Rustroff (57) et la maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg (67).

Fidèle à ses engagements et à ses valeurs, la Fondation développe un savoir-faire reconnu pour

apporter des réponses adaptées aux personnes âgées en perte d'autonomie dans ses trois départements d'implantation :

Bas-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle. Si les enjeux de la qualité

sont pour nous primordiaux : satisfaction des besoins des

personnes accueillies et de leur famille, respect des règles éthiques, ils sont tout aussi importants

pour les soignants afin de lutter contre l'épuisement et le risque d'insatisfaction et pour

l'amélioration de la qualité de vie au travail.

À l'écoute du terrain, nos Ehpad - établissements d'hébergement

pour personnes âgées dépendantes - avec les acteurs du domicile, du

social et du sanitaire, sont appelés à s'organiser pour mieux coordonner

leurs actions et partager leurs connaissances (soins à domicile,

filière gériatrique et psychiatrique, soins palliatifs, hospitalisation

à domicile etc.) en décloisonnant

leurs secteurs d'activité.

Si nous avons bénéficié ces dernières années d'avancées significatives au travers, notamment, de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV), dernière loi d'envergure depuis la loi de 2002, les professionnels de la gérontologie ont vu apparaître plusieurs dispositions pleinement applicables au 1^{er} janvier 2017, notamment :

- un nouveau portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr
- la création de « la personne de confiance » tout au long du parcours
- la modification des modalités de recueil du consentement de la personne âgée fragile
- la reconnaissance de l'action des proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et l'instauration d'un droit au répit
- la réforme de la tarification et de la contractualisation pour poursuivre la médicalisation des Ehpad
- le remplacement des conventions tripartites par les CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) et mise en place des EPRD (état prévisionnel des recettes et dépenses)
- la création d'un socle minimal de prestation « hébergement ».

> En 2017...

Des outils informatiques structurants et des équipes engagées

Poursuivant la structuration et l'organisation du secteur, les réunions de directeurs articulées autour des grandes questions transversales des établissements (services et prestations, ressources humaines, gestion, systèmes d'information...) ont pour objectif, au-delà du partage d'expériences et d'enrichissement collectif, la découverte et l'apprentissage du sentiment d'appartenance à un groupe de directeurs. Mois après mois, la feuille de route se construit autour de questions plus fondamentales comme la déclinaison de l'accompagnement proposé aux résidents, les orientations de la Fondation ou le développement de solutions d'hébergement alternatives.

Afin de consolider l'organisation et le pilotage de notre secteur dans cette période fortement marquée par l'optimisation des finances publiques, il devient impératif de structurer notre organisation pour veiller aux équilibres structurels.

• Le déploiement des nouveaux outils

La mise en place du système d'information et son intégration constituent les bases des développements stratégiques à venir. L'année 2017 a été rythmée par la poursuite du déploiement du logiciel Net Soins permettant de gérer et centraliser toutes les fonctionnalités métier pour l'accompagnement des résidents :

- *Net Soins* pour les plans de soins, le suivi des grilles AGGIR, les prescriptions, les projets personnalisés...
- *Net Intendance* pour les protocoles d'hygiène, plans de tâches, gestion des repas, plans de table, transmissions...

Avec la mise en place du logiciel *OCTIME*, la planification prévisionnelle de toutes les équipes permettra de gérer les plannings et de gérer les temps de travail conformément aux réglementations en vigueur. L'élaboration simplifiée des plannings apportera gain de temps et abandon « du crayon et de la gomme » pour tous les responsables de service...

Cependant, il convient de souligner l'importance des efforts que ce travail a demandé aux équipes sur le terrain pour s'y adapter, transférer les informations nécessaires, apprendre à utiliser au mieux ces nouveaux outils mais aussi aux directeurs pour porter ces projets et les mettre en œuvre dans leur établissement. Les équipes du siège se sont fortement mobilisées pour les accompagner, anticiper les besoins, répondre aux urgences et coordonner leur déploiement.



Tout au long de cette année 2017, l'installation de ces nouveaux équipements a généré de nombreuses formations et groupes de travail pour les équipes soins, hébergement et entretien.

• **Le démarrage de la télé médecine**

La télé médecine au service des résidents en maison de retraite désigne les actes médicaux réalisés à distance à l'aide des technologies de l'information et de la communication. Précisément, on distingue la **téléconsultation** : elle se déroule comme une consultation classique et le médecin donne une consultation à distance, un autre professionnel de santé pouvant être avec le résident ; la **télé expertise** : le médecin sollicite l'avis d'un ou de confrères pour leurs compétences particulières ; la **télé surveillance** médicale : le médecin interprète à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient.

Dans tous les cas, la télé médecine permet un meilleur accès aux soins des résidents de la maison de retraite ou à une meilleure continuité des soins. Elle ne se substitue pas au médecin mais permet de mieux gérer le temps médical très contraint surtout en médecine de ville.

À la Fondation, les Ehpad déploient la solution Toktokdoc (lire page 27).

> **Un développement accéléré et diversifié**

Par une démarche active de développement, la Fondation a intégré dans son périmètre un nouvel Ehpad, la Maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg et une résidence autonomie, la Résidence Trois Frontières à Rustroff, complétant ainsi le panel d'établissements et de services du secteur pour mieux répondre à la diversité des besoins dans sa logique régionale d'implantation.

La fin d'année 2017 a permis de finaliser l'intégration, en 2018, de la Maison de retraite Saint-Vincent à Château-Salins nécessitant d'accompagner la direction dans la mise en œuvre de nouvelles habitudes de travail.

Ces reprises d'établissement demandent une attention et des actions sur mesure pour prendre en compte les difficultés que représentent la mise en place d'une culture différente et surtout des pratiques différentes (de travail, de rémunération, d'avantages...).

À l'avenir, la proposition de solutions d'accueil flexibles pour des séjours de répit, d'accueil de jour, de Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (P.A.S.A.) mais également le développement de petites unités de vie seront encouragées au sein de notre réseau pour soutenir la diversification des modes d'accompagnement et répondre aux attentes des personnes âgées.

La Maison de retraite Poincaré à Bouxières-aux-Dames en Meurthe-et-Moselle était en travaux depuis 2012. 2017 marque la fin de son chantier d'humanisation, rénovation et extension. En 2014-2015, avec la livraison de nouveaux locaux et l'appropriation de nouveaux lieux de travail et de vie, l'emménagement dans le bâtiment neuf avait symbolisé le passage pour Poincaré du fonctionnement de foyer logement à celui d'Ehpad. En 2017, la création des 33 chambres neuves, de la salle de pause, du salon de coiffure, du pôle médical et du P.A.S.A., marque une autre étape majeure dans cet ambitieux projet architectural, permettant l'augmentation de 20 lits de la capacité d'accueil de cet Ehpad et l'ouverture en 2018 de son P.A.S.A.

SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

> Le public accueilli

Aujourd'hui, les personnes âgées de plus de 60 ans représentent un quart de la population française et représenteront plus du tiers de celle-ci en 2060. Dans le même temps, le nombre de personnes en perte d'autonomie doublera, passant de 1,5 à 3 millions de Français. Déjà, nous observons dans tous nos établissements **un renouvellement accéléré du public accueilli malgré un léger allongement de la durée de séjour** qui est passée en quatre ans de 2 ans et 7 mois à 2 ans et 9 mois pour les femmes et de 1 an et 10 mois à 2 ans pour les hommes.

Comme dans la plupart des établissements, plus de la moitié de nos résidents sont désormais classés en GIR 1 et 2, autrement dit sont fortement dépendants et sont atteints pour la plupart d'une maladie neurodégénérative comme la maladie d'Alzheimer.

Dans nos maisons de retraite, nous disposons de 921 places d'hébergement permanent et de 14 places d'hébergement temporaire. Les tarifs d'hébergement sont parmi les plus bas de leur département, allant de 53,70 € à la Maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg à 61,45 € à la Maison de retraite Poincaré de Bouxières-aux-Dames, Ehpad rénové.

Tous nos établissements sont entièrement habilités à l'aide sociale à l'hébergement permettant à 165 personnes soit 17% de nos résidents ayant de faibles ressources d'en bénéficier.

Quelques chiffres d'analyse de la population accueillie en 2017 dans les établissements de la Fondation

ÉTABLISSEMENTS	ÂGE MOYEN	GMP (Niveau moyen de dépendance)	PMP (Niveau moyen des besoins)
Saint-Joseph 67 (127 lits)	86,49	704	220
Saint-Charles 67 (135 lits)	87,7	705	182
Saint-Gothard 67 (97 lits)	86,14	762	216
Saint-Joseph 57 (54 lits)	84,88	647	168
Sainte-Famille 57 (120 lits)	86,66	703	216
Saint-Vincent 57 (75 lits)	85,20	623	227
Bas-Château 54 (113 lits)	89,30	652	202
Poincaré 54 (80 lits)	87,89	632	228
Toussaint 67 (30 lits)	86,60	977	322
Saint-Luc 67 (40 lits)	80	849	249
Le Parc 67 (50 lits)	87	615	123

Les degrés de dépendance sont répartis en six groupes, appelés Groupes Iso-Ressources ou groupes GIR. Le GMP est le GIR moyen pondéré, il correspond au niveau moyen de dépendance des résidents d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Plus le GMP est élevé, plus le niveau de dépendance des résidents est important.

Le PMP (pathos moyen pondéré) permet de déterminer pour un Ehpad le niveau moyen des soins médicaux et techniques nécessaires. Il est établi à partir de l'analyse transversale des besoins en soins requis, appelée coupe PATHOS, qui donne lieu à une cotation en points. Plus le PMP est élevé, plus le besoin de soins est important.

Face à ces évolutions, quelle stratégie pour envisager l'avenir ?

La prise en charge médicale d'une personne âgée dépendante reste toujours complexe. Elle nécessite une approche multi disciplinaire prenant en compte non seulement les pathologies de la personne, mais aussi tous les risques inhérents à son âge et à ses conditions de vie.

Pour faire face à cette dépendance accrue et notamment à l'augmentation

des personnes atteintes de troubles du comportement, les différents plans nationaux (Plan Alzheimer en 2008 puis Plan Maladies Neurodégénératives en 2014) ont impulsé la mise en place au sein des Ehpad des P.A.S.A. (pôles d'activités et de soins adaptés) et des U.H.R. (unités d'hébergement renforcées). Le P.A.S.A. permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'Ehpad ayant des troubles du comportement modérés, dans le but

de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux. Si le nombre d'Ehpad disposant de P.A.S.A. a quasiment quadruplé entre 2011 et 2015 pour atteindre 1 520 (soit 1 Ehpad sur 5), la Fondation a anticipé ce besoin et compte 70 places de P.A.S.A. sur plus de 40% de ses Ehpad.



Le projet gérontologique

Dans le cadre du Projet Institutionnel 2017-2021, le secteur Personnes âgées a proposé son nouveau projet gérontologique

Au cœur de ce projet plusieurs ambitions : le service aux personnes âgées vulnérables, la restauration de leur dignité et le respect de la liberté de chacun, la recherche de solutions concertées et cohérentes pour élaborer un projet individuel de la personne âgée en évitant l'isolement social, l'adaptation et la diversification des réponses sur chaque territoire de vie de nos établissements.

TokTokDoc, faites entrer la télémédecine...



◀ À la clinique de la Toussaint à Strasbourg, pour la mise en place du dispositif TokTokDoc, son fondateur, le Dr Laurent Schmoll, explique à un patient le procédé. Grâce à la télémédecine, la prochaine rencontre se fera à travers un écran...



ToktokDoc, solution développée par une start up strasbourgeoise avec un médecin ORL intervenant au Groupe Hospitalier Saint-Vincent, fonctionne avec une simple tablette tactile. Elle est en place dans une majorité de nos maisons de retraite.

ToktokDoc est une plateforme de Télémédecine dédiée aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et qui opère dans le cadre de Téléconsultations remboursées par la Sécurité Sociale. Désormais, certains outils médicaux, comme des stéthoscopes, peuvent se connecter sur la machine et le matériel est manipulé par une infirmière dans la chambre du résident. Au même instant, le médecin, dans son cabinet, reçoit toutes les données transmises depuis la tablette.

Il peut également directement communiquer avec le patient et l'infirmière par vidéo.

Ce nouveau dispositif présente l'avantage d'éviter aux personnes âgées de se déplacer pour des actes médicaux qui peuvent être réalisés à distance. "Ça me facilite la vie," reconnaît Nicole, en maison de retraite à Strasbourg. "L'idée est d'éviter les longs trajets en ambulance et l'attente parfois interminable en salle d'attente," explique le Docteur Schmoll qui a imaginé **ToktokDoc**. "Mais ça n'a pas vocation à remplacer la médecine traditionnelle," tempère-t-il. C'est un simple complément pour les personnes à mobilité réduite ou si certains professionnels ne peuvent pas se déplacer en maison de retraite.

Le Forum Géronto 2017

Le 16 juin 2017, la Fondation Vincent de Paul organisait la 12^e édition de son Forum Gérontologique, intitulé « le projet personnalisé du résident en Ehpad ».

Nos équipes pluri-professionnelles prennent en compte les attentes des résidents dans un accompagnement global et cela dans le respect de la personne accueillie. La mise en place du projet personnalisé éclaire les différents intervenants dans leurs pratiques quotidiennes et sert de point d'appui dans les échanges avec les usagers et leurs familles. C'est pourquoi, en 2017, le comité des directeurs du secteur Personnes âgées de la Fondation a souhaité que les professionnels se forment sur les méthodes qui permettent de recueillir les besoins et les aspirations auprès des résidents et de leurs familles. Ceci afin de proposer un accompagnement le plus adapté possible.

Plus de 110 participants se sont retrouvés pour ce sujet d'actualité. Ainsi, notamment, les problématiques soulevées par la mise en place du dossier informatisé **NetSoins** dans les services ont pu être partagées : construction du projet personnalisé avec un résident dément, consentement

du résident à voir figurer des informations personnelles, caractère participatif de la démarche... Autant de questions abordées en ateliers, mais également en séance plénière avec l'apport théorique d'Hélène Not, formatrice intervenant régulièrement dans nos établissements. Orchestrée par les équipes de la Maison de retraite Poincaré, cette journée a remporté un beau succès.



Deux nouveaux établissements pour personnes âgées à la Fondation

La Maison de retraite Saint-Gothard

Au 1^{er} janvier 2017, le secteur Personnes âgées a évolué. À Strasbourg, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) situé au cœur du quartier de la Krutenau (centre-ville) a rejoint la Fondation, la maison de retraite Saint-Gothard qui compte quatre-



▲ La maison de retraite Saint-Gothard multiplie les occasions de partage avec la crèche voisine, elle abrite également la restauration des enfants d'une école maternelle et d'un centre de loisirs ; l'intergénérationnel y a une place primordiale.

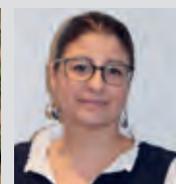
vingt-dix-sept lits. Les résidents et professionnels, tout en restant dans leur environnement, bénéficient désormais de la dynamique de la Fondation. Projets architecturaux et évolution managériale sont nécessaires pour permettre à l'établissement de redresser sa situation fragilisée.



▲ À l'occasion de la cérémonie des vœux à la Maison de retraite Saint-Gothard, les représentants de la Fondation, et la nouvelle directrice, Brigitte Bacquez, visitent le cabinet dentaire avec le Dr Kieffer, dentiste.

La Résidence des Trois Frontières

À 200 km, vers la frontière luxembourgeoise, en 2014, la maison de retraite Saint-Joseph de Rustroff (Ehpad) avait rejoint la Fondation. En 2017, sa voisine, la Résidence des Trois Frontières (foyer logement pour personnes âgées autonomes d'une capacité de cinquante-deux logements) l'a suivie. Confiée à la Fondation, et avec le départ à la retraite de Laurence Schweitzer à la Maison de retraite Saint-Joseph, cette résidence autonomie bénéficie d'une direction commune avec l'Ehpad depuis la prise de fonction de Catherine Galaffu.



▲ Catherine Galaffu, directrice de la Résidence des Trois Frontières et de la Maison de retraite Saint-Joseph à Rustroff

En conclusion

L'année 2017 a été marquée par d'importantes échéances électorales. De nouveaux enjeux sont apparus et de nouvelles perspectives devraient se dessiner pour le secteur Personnes âgées.

À l'écoute de l'actualité des acteurs de la gérontologie, l'Assemblée nationale s'est saisie du dossier sensible des maisons de retraite. La "mission flash" diligentée le 3 août 2017 par la commission des affaires sociales a rendu le 13 septembre ses conclusions et adressé ses préconisations à la ministre des Solidarités et de la Santé, Madame Agnès Buzyn.

Si le constat dressé par la mission porte essentiellement sur le manque de personnel, nous souhaitons mettre l'accent sur la qualité de nos accompagnements dans des lieux de vie accueillants et bienveillants.

Grâce aux personnels, aux professionnels externes, aux familles, aux bénévoles, aux sœurs de la Congrégation de la Charité de Strasbourg,

tous très actifs au sein de nos maisons, des liens se tissent au quotidien pour rompre l'isolement et apporter du réconfort à chacun.

C'est pourquoi nous devons contribuer à changer l'image des maisons de retraite et redonner aux professionnels l'envie de travailler auprès des personnes âgées en perte d'autonomie.

Demain, la dynamique de progrès dans laquelle nous sommes engagés pour nous adapter au contexte de changement et trouver un point d'équilibre permettra de :

- développer le professionnalisme et l'engagement des équipes
- faire progresser notre qualité de service
- améliorer la qualité de vie au travail.

Imagination et innovation seront au programme en 2018...







Toujours plus de solidarité...

Le secteur Solidarité de la Fondation répond à de nouveaux besoins

Toujours animé par ses convictions et en recherche de réponses à apporter à un public fragilisé par la vie, par un parcours chaotique et parfois incertain, le secteur Solidarité a augmenté sa capacité d'accompagnement de manière conséquente en 2017 (au regard de sa capacité initiale), en ouvrant un nouveau service de 20 places de « lits d'accueil médicalisés » (Lam), renforçant aussi le nombre de salariés. Le secteur se déploie aujourd'hui sur trois pôles de compétences à savoir l'hébergement, le soin et la demande d'asile. Il garde sa spécificité : des structures de petite taille permettant une proximité avec les usagers.



▲ À la résidence sociale : préparation d'un dîner festif par les résidents de l'habitat partagé

En 2017, le secteur se compose donc :

- d'un pôle « asile » avec le Cada Saint-Charles - centre d'accueil pour demandeurs d'asile de 90 places,
- d'un pôle « hébergement » avec la résidence sociale Saint-Charles et le bureau d'accès au logement (Bal),
- d'un pôle « soin » avec l' Escale Saint-Vincent et ses 10 lits halte soins santé -LHSS et 20 lits d'accueil médicalisés - Lam.

Le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) répond à un besoin et une demande d'accompagnement de 50 personnes statutaires à travers l'accès au logement transitoire, afin de soutenir une insertion rapide de ce public dans le droit commun. De ce fait, le Cada Saint-Charles a répondu à un appel à projet de l'État pour la création d'un centre provisoire d'hébergement (CPH).

La résidence sociale Saint-Charles continue son action d'accompagnement vers le relogement au sein de ses murs, tout en préservant quelques places pour des personnes malades à travers son nouveau dispositif « habitat partagé soins palliatifs ». Des personnes qui se sont montrées actives et dynamiques dans la maison malgré la fatigue et les traitements.

Le dispositif « bail glissant » de la résidence a permis des relogements de qualité au bénéfice de personnes pas encore totalement prêtes pour gérer leur appartement de manière autonome, afin également de préserver le lien social créé sur plusieurs années au sein de la structure.

L'Escale Saint-Vincent a fait, avec la création du service de Lam, l'expérience tout au long de l'année de la famille qui s'agrandit, avec ses doutes, ses belles rencontres, et ses apprentissages du deuil et de la maladie lourde.

Le bureau d'accès au logement quant à lui, au-delà de sa mission de relogement dans le parc privé, a mis son expertise au service des autres établissements pour informer et former les futurs locataires à un accès pérenne dans le logement.



▲ De gauche à droite : Marie Chemkhi, cheffe de service du pôle hébergement, Sahra Reff, cheffe de service du pôle soin, Marie-Noëlle Wantz, directrice du secteur et Myriam Lehmann, cheffe de service du pôle asile.

> En 2017...

Le secteur Solidarité continue son chemin avec une augmentation du nombre de salariés, et l'arrivée de 4 infirmières au service de lits d'accueil médicalisés (Lam) et d'un aide-soignant à la résidence sociale pour le dispositif « Habitat partagé soins palliatifs ». Le secteur s'adapte aux nouveaux besoins, en déployant des réponses imprégnées du savoir-faire des autres secteurs de la Fondation (l'éducatif, la gériatrie, le médical, la fin de vie...).

Les ressources au service de ce secteur sont certainement uniques ou rares dans le monde de la précarité actuel, et permettent ou permettront d'inventer et de créer des lieux adaptés à l'évolution des usagers, des pratiques, et des nécessités.

La résidence sociale, qui a fêté ses vingt ans d'existence lors d'une journée festive en septembre, a également travaillé le nouveau projet d'établissement tout au long de l'année, tout en continuant son activité avec une équipe sociale réduite, et en incluant l'expérimentation du dispositif de l'habitat partagé pour personnes en situation de soins palliatifs, avec l'appui d'un référent santé chargé du prendre soin des résidents inclus dans ce dispositif.

Malgré l'énergie déployée par cette même équipe pour ouvrir la résidence d'accueil, cette nouvelle maison n'a pas pu voir le jour, faute de logements adaptés disponibles dans l'attente de la construction. Pour autant, le travail d'harmonisation des procédures en partenariat avec les structures existantes est finalisé, et des partages de réflexions et de pratiques sont en cours en lien avec le service intégré de l'accueil et de l'orientation - SIAO et d'autres associations.

Les temps changent et le bureau d'accès au logement s'adapte et adapte son accompagnement pour reloger « des travailleurs pauvres » vers des appartements dans le parc privé. Le Bal met l'accent sur le « savoir être locataire », et « bien gérer sa location » afin d'outiller les utilisateurs pour un parcours locatif stable. Dans la même logique, il sait devenir prestataire du public des autres pôles pour organiser des informations collectives adaptées à la demande particulière. En 2017, 25 contrats de location seront signés pour des petites

configurations familiales. Malgré le soutien de l'État, de la ville de Strasbourg, et un don de « LogiService » (entreprise d'insertion), le Bal recherche toujours du soutien pour financer cette action durablement.

Le Cada Saint-Charles répond au quotidien à l'évolution de la législation concernant la demande d'asile, en travaillant un séjour plus court et une activation de l'acculturation à un nouveau mode de vie. Le contexte est parfois tendu, du fait de la désespérance d'un public exigeant, et souvent déçu de ne pas bénéficier des « prestations » attendues. Pour faire face à ce besoin d'accompagnement particulier, le service a proposé une solution d'accompagnement en sous-locations ou baux glissants accompagnés à une cinquantaine de personnes ayant obtenu le statut. Il a également répondu à un appel à projet pour la création d'un dispositif adapté de 100 places de centre provisoire d'hébergement (CPH), candidature finalement non retenue par les services nationaux de l'Etat, malgré un très bon classement au niveau local.

L'Escale Saint-Vincent a ouvert les portes du nouveau dispositif de lits d'accueil médicalisés - Lam en janvier 2017 pour pouvoir accueillir 20 personnes sans domicile, nécessitant un accompagnement médico-social renforcé lié aux pathologies lourdes et aux situations sociales complexes. Une expérience riche et complexe qui amène globalement le petit secteur dans une autre dynamique de management, et la création d'un poste de chef de service, pour accompagner une nouvelle équipe. Une évolution managériale nécessaire pour ce projet singulier, car la prise en charge de pathologies lourdes, sur du long terme, avec une équipe médico-sociale jeune nécessite une proximité et un soutien émotionnel, pour une garantie de sécurité et de bienveillance à la fois des usagers et des salariés. Des modélisations des pratiques restent à développer pour donner toute sa dimension à ce projet. Pour autant le « tangage » du Lam n'a pas affecté le fonctionnement du service de lits halte soins santé- LHSS grâce à une équipe stable, fiable et solidaire qui a su faire face à l'accompagnement de nombreuses personnes souffrant d'importants troubles psychiatriques.

> Le public accueilli

La résidence sociale Saint-Charles

En 2017, la majorité des sorties de la résidence sociale sont un **relogement en HLM**. Précisons cependant deux évolutions dans ces types de sortie de cet établissement :

- Une famille monoparentale a été orientée vers un **centre d'hébergement et de réinsertion sociale - CHRS** dans le cadre d'un projet qui a été travaillé en amont avec le service social orienteur. En effet, la jeune femme et son enfant avaient été accueillis provisoirement dans un logement vacant à la résidence sociale. L'idée était de proposer une stabilité à la famille par le biais d'un hébergement pour une courte période (4 mois) dans l'attente d'une disponibilité au sein du CHRS de l'association à l'origine de l'orientation. Ce premier hébergement a permis à la jeune femme de se poser et de démarrer certaines démarches avec l'aide de son référent orienteur qui s'était engagé à assurer la poursuite de l'accompagnement pendant toute la période d'hébergement.
- Les deux décès sont liés à l'accueil d'un nouveau public via l'habitat partagé-soins palliatifs. Les deux résidents ont été accompagnés jusqu'au bout par l'équipe médico-sociale avec le soutien des services de soins palliatifs et les familles.

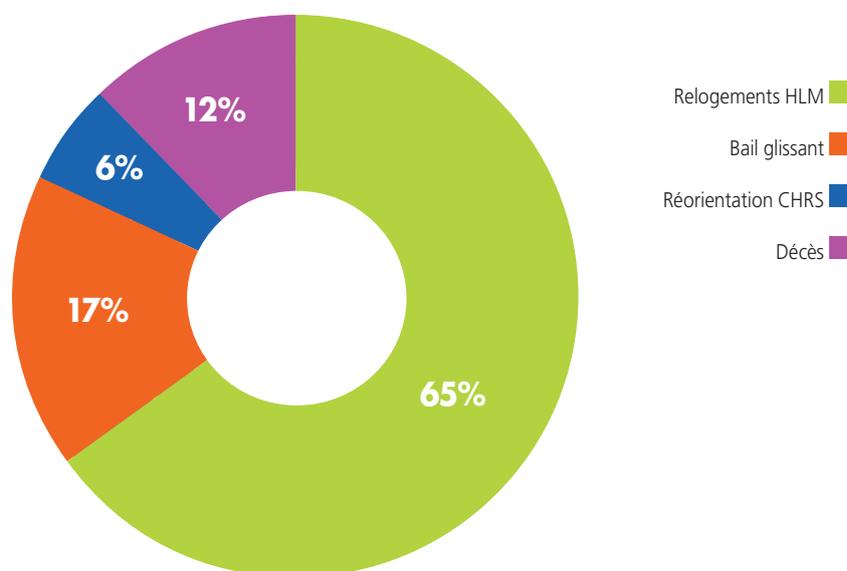
Le centre d'accueil pour demandeurs d'asile - Cada Saint-Charles

En 2017 le CADA Saint-Charles a accueilli un grand nombre de jeunes hommes isolés, ainsi que des jeunes femmes. Ces personnes arrivaient de zones de guerre (Afghanistan, Syrie et Irak). Un public qui a nécessité un accompagnement intégrant la question de la gestion de demandes utopiques d'une part, la construction d'un futur projet de vie réalisable d'autre part.

La démarche complexe sans garantie de statut à la fin du parcours de demandeur d'asile.

Le dynamisme de l'équipe, le changement opéré au niveau de l'accompagnement afin de suivre au plus près toutes ces personnes a permis de donner une solution adaptée à chaque personne.

Les types de sorties en 2017



Âge des publics accompagnés en 2017

Femmes isolées

Âge des femmes isolées	nombre	%
Moins de 25 ans	0	0
De 25 à 35 ans	2	29
De 36 à 45 ans	4	57
De 46 à 55 ans	0	0
56 ans et plus	1	14

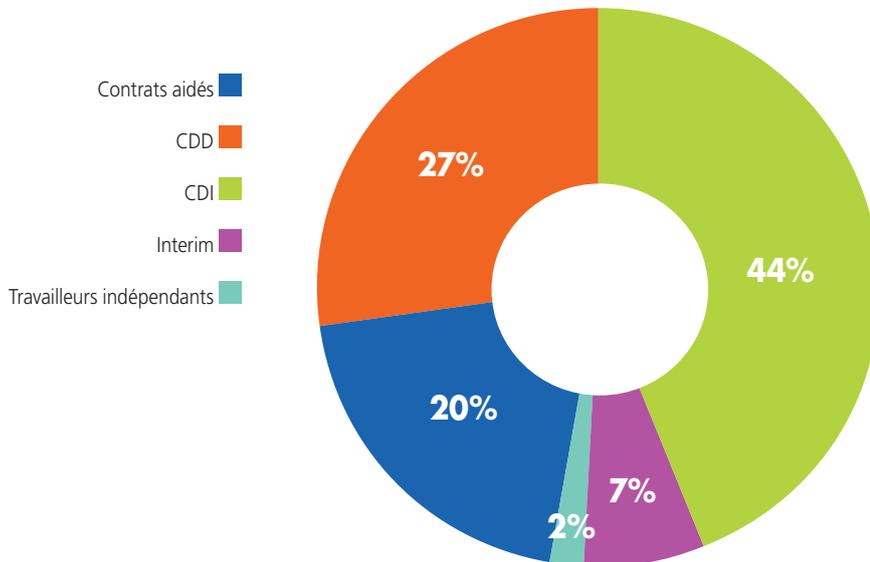
Hommes isolés

Âge des hommes isolés	nombre	%
Moins de 25 ans	9	33
De 25 à 35 ans	17	63
De 36 à 45 ans	1	4
De 46 à 55 ans	0	0
56 ans et plus	0	0

Enfants présents

Âge des enfants présents	nombre	%
De 0 à 5 ans	30	39
De 6 à 10 ans	22	28
De 11 à 15 ans	18	23
De 16 à 20 ans	8	10

Situation professionnelle des usagers



Zoom sur les problématiques sanitaires rencontrées dans le nouveau service de lits d'accueil médicalisés

Principal motif d'admission	Nombre
Décompensation aigue de pathologie somatique chronique	9
Décompensation aigue de pathologie psychiatrique	2
Altération état général, dénutrition, épuisement sur pathologie chronique somatique/psychiatrique	18
Traumatologie/chirurgie suite pathologie chronique somatique	5
Infection chronique avec dégradation sanitaire/autonomie	4

Le bureau d'accès au logement (Bal)

Certaines personnes en demande d'accompagnement peuvent avoir des profils intéressants en termes de type de contrat de travail et de ressources financières (CDI, temps partiel important ou temps plein), mais rencontrent cependant des difficultés dans la réalisation de leur projet de logement. Il peut s'agir de personnes peu disponibles pour venir aux rendez-vous, d'une composition familiale peu compatible avec les prix des locations en parc privé, de candidats manquant de motivation ou d'énergie à consacrer au projet du fait d'un investissement professionnel chargé (intérimaires) ou des conditions d'hébergement instable.

Ainsi, d'autres modalités de prise en charge ont été réfléchies : souplesse et adaptabilité du service aux disponibilités des candidats (rendez-vous en soirée) et temps de démarches administratives en dehors des entretiens avec l'utilisateur.

L'Escale Saint-Vincent

Les principales problématiques sanitaires répertoriées ont été d'ordre cardiovasculaire (13 personnes repérées), hépatogastro-entérologique (16 personnes repérées), oncologique (15 personnes en cours de traitement curatif ou palliatif), psychiatrique/neuropsychologique (30 personnes repérées) ou addictologique (21 personnes repérées dont 16 hors tabac).

D'autres problématiques sanitaires sont endémiques pour les personnes accueillies à l'Escale : problèmes dermatologiques, pulmonaires, traumatologie secondaire aux exogénoses, anxiété de fond, épuisement, subites dégradations sanitaires, etc.

À l'hiver 2017/2018, les urgences médicales ont été nombreuses, se succédant parfois quotidiennement, ce qui n'a pas été sans poser des questions sur la remise en place de rapports cohérents avec les hôpitaux, pour assurer les suites de soins ou tout simplement l'accès effectif aux soins.



Le Cada Saint-Charles : une réunion plénière pour mieux informer

Avec l'extension de sa capacité d'accueil (de 50 à 90 places en 2016), le Cada Saint-Charles a dû faire évoluer ses modalités d'information des demandeurs d'asile accueillis. Ainsi, pour la première fois, au courant de l'année 2017 l'établissement a invité l'ensemble de ses usagers et bénévoles à une réunion plénière à Strasbourg. L'occasion de rappeler les conditions d'accueil en Cada, les limites de l'accompagnement, ainsi que les obligations des uns envers les autres. Malgré un « formalisme » bien indispensable pour cette session, c'est un réel moment de partage bien au-delà de l'information qui a eu lieu. Les interprètes présents ont permis à chacun de s'exprimer et le buffet préparé par les participants eux-mêmes a contribué au succès de cette manifestation.

< Myriam Lehmann, cheffe de service, M. Sargsyan, demandeur d'asile et son fils Mélik

Habitat partagé soins palliatifs

En 2017, la résidence sociale Saint-Charles a développé son expérimentation d'«habitat partagé soins palliatifs».

À l'origine de cette expérimentation, deux professionnelles de la Fondation, l'une dans le secteur de de la santé, le docteur Véronique Vignon, cheffe du service de soins palliatifs à la clinique de la Toussaint, à Strasbourg, présidente de l'association de soins palliatifs d'Alsace du nord au sud (Aspans), et l'autre dans le secteur social, Marie-Noëlle Wantz, directrice du secteur Solidarité.

Démarré en 2016, ce dispositif a consisté à dédier une dizaine de studios sur les 35 logements de la résidence sociale et imaginer un accompagnement en partenariat sanitaire et social. Ce dispositif concerne des personnes de moins de 60 ans, en situation de soins palliatifs et d'isolement ou de précarité, des malades qui, faute d'un environnement de vie favorable, sont parfois maintenus en service hospitalier car leurs conditions de vie entraveraient le processus de soins. C'est une nouvelle offre d'hébergement : un lieu de bien-être proposé par la résidence avec un dispositif d'accompagnement médical assuré par l'Aspans, un partenariat pour proposer un logement confortable, qui constitue un premier élément pour prolonger dignement la vie. Cette initiative est financée conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Caisse primaire d'assurance maladie du Bas-Rhin (CPAM). L'habitat partagé au sein de la résidence sociale Saint-Charles est une innovation en France. Au courant de l'année 2017, avec la connaissance de ce dispositif par les services sociaux hospitaliers, le nombre de demandes a augmenté laissant espérer que ce projet sera plus qu'une expérimentation...



Partager aussi les 400 ans du charisme vincentien... L'aventure des «Lam» à Saverne

Depuis 400 ans le charisme Vincentien rayonne sur notre région et bien au-delà des frontières, et grâce à l'énergie des sœurs de la Charité, cette fête d'anniversaire a joyeusement été organisée à Saverne le 30 septembre 2017 lors d'une journée de partage à laquelle ont participé des usagers et professionnels du service de lits d'accueil médicalisés – Lam de l'Escale Saint-Vincent.

400 ans que l'œuvre de Vincent de Paul inspire ceux qui veulent aider les plus démunis mais, ce 30 septembre... moins de 400 jours d'existence pour le nouveau dispositif du secteur Solidarité. Initié en 2016 et ouvert à sa capacité de 20 places en 2017, le service de lits d'accueil médicalisés accueille et accompagne dans un projet médico-social, les personnes isolées les plus défavorisées présentant des pathologies lourdes, quelles que soient leurs situations administratives.



Huit résidents, un éducateur et un référent santé ont voulu être de la fête, pour témoigner par leur présence du rayonnement de cette histoire, que l'on pourrait imaginer d'une époque révolue, et pourtant

toujours et encore plus d'actualité, au regard des besoins. Ce jour-là est finalement aussi une grande aventure pour les «Lam», surtout lorsqu'il s'agit de permettre à Madame S. de participer quoi qu'il en coûte... Il a fallu s'organiser pour amener l'ensemble du matériel nécessaire à sa survie, penser à prendre un prolongateur, au cas où... se munir des traitements, être à l'heure. Des inquiétudes, des fous-rires, des émotions, de la reconnaissance, une place parmi les autres, c'est ainsi que les résidents ont résumé cette journée où, en toute discrétion, ils se sont sentis honorés, respectés. Ils avaient l'impression ont-ils dit, «d'appartenir à une famille».

Si l'histoire ne fait que commencer au Lam, avec ses interrogations et ses doutes, les résidents ont bien défini à travers cette synthèse le sens que nous voulons donner à cette nouvelle aventure humaine.



▲ Salle comble au Château des Rohan à Saverne

Le projet Solidarité

Dans le cadre du Projet Institutionnel 2017-2021, le secteur a proposé son nouveau projet Solidarité



Le secteur Solidarité est au carrefour des préoccupations portées par l'ensemble des secteurs de la Fondation. Il travaille à la construction de réponses artisanales et de proximité pour toujours pouvoir tendre la main à ceux qui, encore plus fragilisés, ont des difficultés à trouver leur place dans les dispositifs traditionnels d'hébergement.

Joyeux anniversaire !



En 2017, la résidence sociale Saint-Charles a fêté ses 20 ans.

(lire Le Mag' numéro spécial « Anniversaires 2017 »).

En conclusion

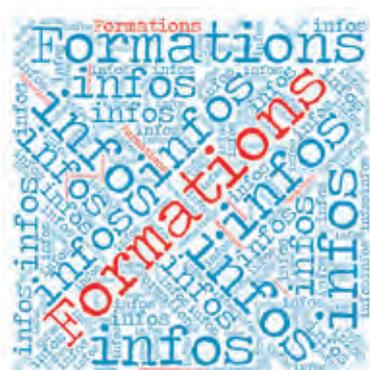
Le secteur s'agrandit, en s'appuyant sur ses valeurs fortes et son identité pour acculturer de nouveaux salariés à de nouveaux métiers. Il doit maintenant s'autonomiser et consolider son organisation administrative et financière, en renforçant l'équipe de direction par le recrutement d'un nouveau cadre dès janvier 2018, issu du siège de la Fondation, chargé de cette mission.

Sa structuration et sa capacité d'innovation seront ses atouts pour répondre aux besoins des publics les plus fragilisés déjà accueillis et de ceux en demande de réponses à leurs besoins.



Développement des **compétences** et **recherche**

La formation professionnelle, fer de lance de la politique des ressources humaines



Le développement des compétences est au coeur de nos actions de ressources humaines. Il permet au salarié de s'adapter à son poste, de faire évoluer son métier, de favoriser son évolution de carrière. Mais l'objectif premier reste la réponse à toutes les attentes de nos bénéficiaires. Mieux servir, mieux soigner, mieux accompagner, mais aussi mieux gérer nos activités, notre patrimoine... sont autant de gages de la pérennité de nos établissements.

En 2017, nous avons poursuivi nos efforts en consacrant plus de 3 millions d'euros à la formation professionnelle. Plusieurs axes ont été poursuivis : l'acquisition de savoir-faire techniques, les actions de développement des comportements efficaces, l'évolution des pratiques managériales. Le nombre de salariés formés en 2017 a augmenté de 18 % par rapport à l'année précédente et a concerné 55 % de l'effectif total. Les heures consacrées aux formations qualifiantes (+ 76%) et non qualifiantes (+ 15%) ont également évolué. Un effort particulier est constaté au niveau du secteur « personnes âgées » avec une moyenne de 24 h qualifiantes par salarié et 23 h pour les formations non qualifiantes. Toutes les catégories de personnel ont été concernées avec une attention particulière pour les plus fragiles, à savoir les plus bas niveaux de qualification pour lesquels des enveloppes spécifiques ont été réservées. Le partenariat avec notre partenaire UNIFAF a été renforcé au travers d'un conventionnement favorable, de financement d'actions transversales et de participation à des actions nationales et régionales. Grâce à ce rapprochement, des formations qualifiantes et des congés de formation ont pu être financés sur des fonds mutualisés. Ce partenariat a également eu pour conséquence de pouvoir organiser des formations « inter secteurs » en conformité avec notre objectif de « faire Fondation » et faire se rencontrer des collaborateurs de tous horizons professionnels.

La reconnaissance de la Fondation comme organisme gestionnaire du développement professionnel continu (DPC) a permis d'organiser au profit de médecins et de soignants des actions de formation validées.

De plus, conformément aux résolutions du Conseil d'administration, les établissements se sont engagés avec enthousiasme et professionnalisme dans l'accompagnement de publics éloignés de l'emploi au travers de contrats aidés (emplois d'avenir, CUI-CAE). Nous avons ainsi accueilli et formé des jeunes ou moins jeunes sans qualification avec pour objectif l'acquisition d'un diplôme et l'accès à l'emploi, que ce soit dans nos structures ou à l'extérieur.

Rappelons ici que la Fondation Vincent de Paul compte parmi ses établissements un Institut de Formation en Soins Infirmiers - Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFSI – IFAS) et que ce dernier est le premier en Alsace à proposer depuis 2014 la formation d'aides-soignants en alternance avec le partenariat du CFA Médico- Social d'Alsace – l'ARAASSM. Les Ehpad alsaciens de la Fondation ont accueilli à cette occasion des jeunes apprenants en alternance.

La qualité de vie au travail, levier de la motivation et de la fidélisation des salariés

Conditions de travail stressantes, rémunérations qui stagnent, charge de travail en progression constante, tensions avec les usagers, difficile équilibre entre vie privée et vie professionnelle sont le quotidien de nos salariés sur le terrain. Mais ceci n'entame pas leur engagement, leur implication au service de nos bénéficiaires. Il convient de leur permettre de se ressourcer, de créer les conditions de leur satisfaction au travail, d'une part en donnant du sens à leur action par une écoute permanente mais aussi en leur proposant des moments de respiration. Ainsi, les journées « massage bien-être », les accompagnements à la méditation de pleine conscience, les séances de yoga ou de renforcement musculaire, les conférences sur la psychologie positive ou l'intelligence émotionnelle connaissent un grand succès auprès de toutes les catégories de salariés. La santé de nos collaborateurs nous est également chère.



▲ Les référents bien-être du GHSV



▲ Le dispositif Raizer®

C'est pourquoi les sensibilisations, accompagnements individuels et formations collectives aux gestes et postures efficaces permettent de sauvegarder les dos, épaules ou jambes de ceux qui sont les plus exposés aux troubles musculo-squelettiques. Pour nous y aider un peu plus, un nouveau matériel précieux et utile vient de rejoindre chacun de nos sites : le dispositif Raizer®, siège élévateur permettant d'atténuer les conséquences des chutes et de relever la personne dans de meilleures conditions tant pour elle que pour le professionnel.

Les interventions régulières d'ergonomes dans les services ont également permis d'améliorer les environnements de travail en réorganisant les espaces, améliorant le matériel ou l'éclairage ou en ré agencant les bureaux et salles de soins. En 2017, soulignons que le GHSV innove encore en permettant aux cadres répondant à des critères bien particuliers, de pouvoir exercer une journée par semaine en télétravail, expérimentation à déployer à d'autres fonctions en cas de bilan positif.

Bien traiter ses salariés, c'est faire preuve de bienveillance et c'est aussi une chance de fidéliser et d'attirer les meilleurs professionnels !

La recherche à la Fondation Vincent de Paul

La Fondation Vincent de Paul est héritière du partenariat entretenu depuis toujours par les Sœurs de la Charité avec les Hôpitaux Publics. Ainsi elle entend non seulement participer au service public de santé mais aussi apporter sa pierre à la recherche, en lien avec les grands organismes publics, notamment les universités.

La Commission Recherche, réunissant les acteurs des différents secteurs de la Fondation, fait vivre la politique de développement de la Fondation dans ce domaine. Elle ambitionne d'accroître le nombre de thèses et de master préparés dans ses établissements, tant par ses propres salariés que par des étudiants, et veille également à accroître le nombre de ses publications scientifiques. À cette fin, elle entretient en interne une culture de la recherche, encourage l'accueil d'étudiants et réserve sur son budget propre les moyens de promouvoir la recherche appliquée et favoriser le transfert de technologies, en lien avec ses besoins et avec ses pôles d'excellence.

En 2017, les différents pôles cliniques ont poursuivi leur activité de promotion scientifique (Néphrologie, Médecine Interne et Gériatrique, Soins Palliatifs et Douleur, Maladies Métaboliques et Endocriniennes, Cancérologie et Thérapies Complémentaires, Pharmacie). La Commission DPC (développement professionnel continu), Enseignement, Recherche du Groupe Hospitalier Saint-Vincent a débuté ses missions en cours d'année pour établir le premier plan de formation des professions médicales. Pour la partie

enseignement, une évaluation des stages par les internes a été effectuée et concernant la recherche, un recensement des travaux de promotion scientifique a été réalisé. L'enseignement post-universitaire (EPU) s'est également poursuivi ainsi que différents colloques et conférences grand public.

La vingt-huitième journée de Neuropsychologie d'Alsace s'est tenue le 1^{er} décembre 2017 à la clinique de la Toussaint sur invitation du Réseau Alsace Mémoire.



◀ De gauche à droite : Dr Frédéric Blanc, neurologue à l'Hôpital de jour gériatrique Saint-François - pôle de gériatrie du CHU de Strasbourg, Dr Valérie Kurtz, gériatre aux hôpitaux de jour gériatrique du GHSV et Dr François Sellal, chef de service de neurologie au CHG de Colmar et président du Réseau Alsace Mémoire

La Fondation Vincent de Paul a organisé le 30 novembre 2017 une rencontre thématique autour de ses équipes mobiles (Enfance, Gériatrie et Soins Palliatifs), montrant la transversalité en terme de parcours. Cette journée ouverte aux professionnels tant des quatre secteurs de la Fondation que d'autres structures a rencontré un vif succès.



▲ Bénédicte Autier, ancienne inspectrice de l'Éducation Nationale - ASH (chargée de l'Adaptation scolaire et de la Scolarisation des élèves Handicapés du Bas-Rhin) directrice de la Mission Autonomie du Conseil Départemental du Bas-Rhin et directrice de la Maison de l'Autonomie du Bas-Rhin et Gwénaél Juhl, directeur de l'Institut Saint-Charles, présentant les équipes mobiles du dispositif langage

Deux partenariats de formation professionnelle se sont déroulés au cours de l'année 2017 à la clinique Sainte-Anne : une infirmière rwandaise s'est formée en néphrologie et une gynécologue chinoise a effectué un stage au service de maternité.

La première opération de microchirurgie de reconstruction mandibulaire en clinique privée a été réalisée à Sainte-Barbe au mois d'avril 2017 par deux chirurgiens ORL et maxillo-facial.

À noter enfin, la disparition des postes d'interne de médecine générale dans plusieurs services du GHSV depuis le mois de novembre 2017 perturbant le fonctionnement médical et mettant un frein à l'enseignement universitaire.



▲ Inara Graff, doctorante

Dans le secteur de l'Enfance, le partenariat avec la faculté de psychologie de l'Université de Lorraine s'est poursuivi autour du Centre Pierre Janet.

En 2017, l'Institut Saint-Charles a accueilli une doctorante en psychologie : Inara Graff. Un partenariat noué entre la Fondation Vincent de Paul (Institut Saint-Charles, à Schiltigheim), l'association Adèle de Glaubitz (site du Neuhof-Strasbourg), la Fondation Le Phare (institut pour personnes en situation de déficience sensorielle et dysphasiques à Illzach, Haut-Rhin), et le Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication de l'Université de Strasbourg. Un partenariat qui a pour objectif de mener un projet de recherche de 2017 à 2019 sur l'accompagnement de la dysphasie, une thèse par un contrat CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la REcherche). Ainsi Inara Graff, sous la direction de Céline Clément, professeure en psychologie et sciences de l'éducation à l'Université de Strasbourg, travaille à la création d'un programme permettant d'informer les parents d'enfants dysphasiques, de les aider à comprendre comment ces troubles (difficultés d'expression orale ou de compréhension du langage oral) se manifestent au quotidien, et les soutenir pour développer au quotidien des stratégies adaptées au profil de leur enfant.



Formations directives anticipées

Depuis le décret relatif aux directives anticipées (2016), les établissements de santé et les établissements médico-sociaux ont l'obligation d'interroger les patients sur l'existence de directives anticipées. Face à l'appréhension, aux difficultés des équipes soignantes à aborder ces questions avec les patients et les familles, **l'équipe mobile de soins palliatifs de la clinique de la Toussaint à Strasbourg a proposé, en 2017, deux sessions de formation.** Sur une journée, le programme, imaginé et construit par des professionnels de l'équipe, allie pédagogie et humour grâce à des quizz, temps de réflexion, jeux de rôle, court métrage réalisé en interne...



Notre projet social

La Fondation Vincent de Paul veut se donner une politique des ressources humaines qui soit le signe distinctif d'une entreprise qui s'attache autant à la personne du professionnel qu'à celle de l'utilisateur. L'attention portée aux personnels est aussi le meilleur gage de réussite et de performance dans l'exercice de nos missions au service des usagers.

Qualité, maîtrise des risques, sécurité incendie... Harmoniser les pratiques

En 2017...

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent structure l'organisation de la qualité et de la gestion des risques avec la création d'un département dédié. La démarche d'amélioration continue au niveau des secteurs Personnes âgées, Enfance et Solidarité dont la démarche qualité faisait déjà partie, s'est « élargie » et harmonisée sur les domaines de la sécurité et de l'environnement.

Elle se positionne donc sur un système de management intégré QSE (qualité-sécurité-environnement), sous la responsabilité du responsable QSE du siège qui, depuis cette année 2017, peut s'appuyer sur un référent QSE recruté pour le secteur Enfance.

Cette démarche s'est centrée sur des incontournables comme la maîtrise des risques, l'harmonisation des pratiques en particulier sur des aspects sécurité incendie (harmonisation des consignes incendie) et fiche sécurité.

Mise en place d'une démarche commune à l'ensemble des établissements médico-sociaux (secteurs Enfance, Personnes âgées, Solidarité)



Cette année a été marquée particulièrement par la démarche maîtrise des risques au niveau sécurité / sûreté. Des procédures harmonisées au niveau des consignes incendies associées à des mises en situation et formation des salariés ont été réalisées dans les trois secteurs. Cette démarche se poursuivra en 2018. En complément, une fiche sécurité harmonisée a été formalisée pour chaque établissement avec un plan d'action associé.

Elle fait suite à l'instruction du 4 juillet 2017 relative aux mesures de sécurisation dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux et visant à renforcer la politique de sécurité des établissements. La mise en œuvre de ce plan d'action sera un enjeu pour les établissements des trois secteurs pour l'année 2018 et les suivantes.

D'autre part, le déploiement des outils de maîtrise des risques, dont la gestion des événements indésirables, s'est poursuivi avec la mise en œuvre de comités de retour d'expérience (CREX) sur différents thèmes (circuit du médicament, chute,...). Ce retour d'expérience favorise l'amélioration des pratiques et évite la survenue à nouveau des événements indésirables étudiés. Enfin, la maîtrise des risques s'est aussi traduite par des audits QSE (qualité-sécurité-environnement) sur des processus à risque tels que le circuit du médicament, et des vérifications réglementaires, en particulier au niveau sécurité incendie avec le registre de sécurité.

Au Groupe Hospitalier Saint-Vincent, un département Qualité et Gestion des Risques, est créé en avril 2007

Ce nouveau service transversal est chargé d'assurer et coordonner la politique qualité et gestion des risques, autour de trois missions principales :

- **Qualité** : développement d'outils d'analyse, pilotage et gestion du système documentaire.
- **Gestion des risques** : analyse des événements indésirables déclarés, outils d'analyse, analyse de la satisfaction des patients.
- **Gestion du risque infectieux** : prévention de la transmission croisée des bactéries multirésistantes aux antibiotiques (BMR), surveillance des infections associées aux soins.



Bilan 2017 du département Qualité et Gestion des Risques :

1. Qualité

Une révision de plusieurs outils a été menée, permettant une clarification du circuit de déclaration des événements indésirables, de nouveaux paramétrages du logiciel de déclaration des événements indésirables (BMS) et une nouvelle analyse des processus et leur cartographie du GHSV pour finaliser le compte qualité pour la Haute autorité de santé (HAS) au 31 décembre 2017.

2. Gestion des risques

En 2017, 1174 événements indésirables ont été déclarés et analysés. Les thématiques récurrentes ont été priorisées dans le programme qualité et gestion des risques de l'établissement pour 2018/2019. Seulement 0,3% des événements déclarés sont de « gravité 5 ».

3. Gestion du risque infectieux

Quotidiennement, les alertes émanant du laboratoire de microbiologie sont analysés. Ainsi, en 2017, 234 alertes ont été étudiées.

En parallèle, l'équipe d'hygiène assure un suivi de surveillance des infections associées aux soins.

Ainsi, le Département Qualité et Gestion des Risques, en étroite collaboration avec la commission médicale d'établissement - CME et la direction, assure l'animation et la coordination de la démarche d'amélioration de la qualité et de la gestion des risques du GHSV.

Bénévoles... Indispensables !

Auprès des salariés de la Fondation, ce sont près de 400 bénévoles qui interviennent dans les établissements sur trois départements, à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations.

C'est pourquoi la Fondation Vincent de Paul inscrit l'intervention des personnes bénévoles comme support essentiel de ses activités dans les différents secteurs où elle œuvre et affirme que « l'action des bénévoles doit être organisée », qu'elle est « une action aux multiples visages, distincte de celle des salariés de la Fondation »...

La volonté politique d'organiser l'action des bénévoles et de la reconnaître est confiée à un comité des bénévoles, présidé par Jean-Jacques Hincker, administrateur.

En 2017, ce comité s'est mobilisé pour la troisième journée des bénévoles de la Fondation. Depuis 2013, tous les deux ans, l'ensemble des bénévoles est invité à une journée festive pour mieux connaître la Fondation et permettre à ces bénévoles d'horizons variés de se rencontrer, d'échanger et exprimer leurs besoins et attentes dans cette mission à part entière qu'est le bénévolat.



▲ Journée des bénévoles : atelier art du pliage des serviettes



▲ Journée des bénévoles : Claire, Christine et Evelyne, quelques sourires parmi d'autres...

Témoigner



Sur invitation de la FEHAP Grand Est, de l'URIOPSS Alsace et de la FEP Grand Est, Jean-Jacques Hincker, Président du Comité des bénévoles de la Fondation a participé à la rencontre organisée le 24 novembre dans le cadre du « Mois de l'ESS - économie sociale et solidaire », intitulée : « Structures sanitaires, sociales

et médico-sociales : le bénévolat aujourd'hui et de demain. Quelle évolution au sein des instances de gouvernance ? Quel impact sur l'activité des établissements et services auprès des personnes accompagnées ? »

Notre administrateur a témoigné de l'organisation du bénévolat à la Fondation Vincent de Paul, et partagé avec d'autres représentants d'associations et le public, les questions autour de l'évolution du bénévolat dans nos structures.

Partager, savourer...



Le 6 octobre, pour remercier tous ceux qui donnent de leur temps, de leur énergie, de leur savoir-faire, la journée des bénévoles, intitulée pour l'occasion « *Nous sommes tous toqués* », avait choisi de mettre les pupilles et les papilles de nos bénévoles en émoi... Un succès grâce aux ateliers proposés par des artisans passionnés : dégustations de vins avec le Domaine Fritsch Romain & Jérémie, à Marlenheim ; trempage autour de la truffe avec le

pâtissier-chocolatier Christophe Meyer ; enrobage de bonbons au chocolat avec l'artisan chocolatier Jérôme Kuster ; art du pliage de serviettes avec le magasin Jour de fête ; découverte et dégustation de miel avec Guillaume et Daniel, deux professionnels de la Fondation, et apiculteurs... Sans oublier, l'éloquence de Freddy Sarg, pasteur et président de la Banque alimentaire du Bas-Rhin, les aumôniers du Groupe Hospitalier Saint-Vincent une fois encore mobilisés pour un temps spirituel, et l'exposition « Les religions à table ». Des stands d'information complétaient ce programme, toujours accompagné par le sourire et la disponibilité des membres du comité des bénévoles.

À la Fondation, plusieurs établissements bénéficient de l'intervention d'associations de bénévoles, certaines sont entièrement « dédiées » à l'établissement, d'autres sont d'envergure régionale voire nationale.

À Schirmeck, les membres des associations **Les amis des pensionnaires de la Maison de retraite du Parc** et **Les Amis du Long Séjour** pour l'Ehpad de la clinique Saint-Luc ne ménagent pas leurs efforts pour collecter des fonds qui permettent de proposer des sorties, financer du matériel améliorant le confort des résidents. Le 8 octobre 2017, les médailles du bénévolat ont d'ailleurs été décernées aux membres des Amis du Long Séjour.

À Schiltigheim, Mme Marie-Jeanne Baas est désormais Présidente de l'association des **Amis de Saint-Charles** dont les bénévoles sont présents auprès des résidents de la Maison de retraite.

Dans les cliniques du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, deux associations de bénévoles spécialisés dans l'accompagnement de personnes en soins palliatifs œuvrent quotidiennement : **Jalmalv** et **Pierre Clément**.

En association ou individuellement, les bénévoles contribuent à un accompagnement digne et de qualité, qu'ils en soient remerciés !

Toujours plus **généreux**

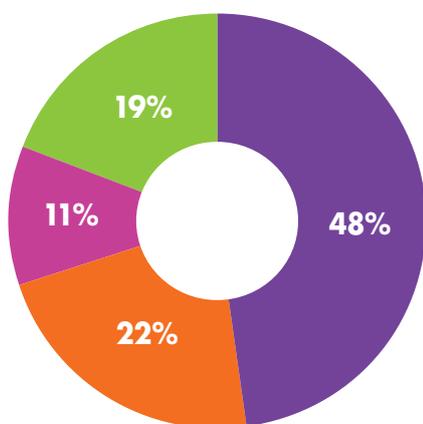
Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

Les dons que nous percevons :

- profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des usagers, séjours de vacances ou cadeaux pour les plus démunis, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...
- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

En 2017, la générosité de nos donateurs (particuliers, entreprises, associations et autres organismes pour des dons numéraires et en nature) ainsi qu'un legs ont permis de collecter 394 360 euros.

Des projets remarquables ont été retenus par des partenaires, fondations, fonds de dotations... Ces ressources contribuent au financement d'actions qui ne pourraient l'être sans l'appel à la générosité, et permettent d'apporter « un plus » aux publics accueillis.



- Entreprises
- Particuliers
- Legs
- Autres organismes à but non lucratif

En 2017 grâce à votre générosité...

À la clinique Sainte-Barbe, le 20 avril 2017, deux chirurgiens (ORL et maxillo-facial) ont réalisé une reconstruction mandibulaire après exérèse carcinologique ; cette opération fut une première dans un établissement privé alsacien ! La microchirurgie pour la reconstruction des patients traités en oncologie est une activité en plein développement au Groupe Hospitalier Saint-Vincent et requiert un équipement technologique particulier ; en 2017, c'est un matériel microscopique qui a pu être acheté grâce à un don.



▲ Matériel microscopique

À la clinique Sainte-Anne, particuliers et associations se mobilisent au profit du futur Centre « Mieux-Être » du nouveau centre d'hémodialyse. Toujours fidèle, l'association Force et Courage agit et cette année, la troupe de théâtre « Richstetter Bâsetheatre » a elle aussi fait un don pour l'aménagement de cet espace qui répondra à trois objectifs : le réentraînement à l'effort, l'éducation thérapeutique, le dépistage des patients chuteurs.



▲ Le futur Centre « Mieux-Être »

Et à la maternité, un berceau pour nouveau-né à hauteur variable hydraulique a été offert par la société Le carré médical.



▲ Le berceau à hauteur variable

Dans le cadre des 20 ans de l'USP - unité de soins palliatifs, un concert d'orgue a permis de collecter plus de 1 000 euros au profit des services de soins palliatifs de la clinique de la Toussaint.

La Fondation Atrium a attribué une subvention de 10000 euros au secteur Enfance, plusieurs projets exceptionnels ont ainsi pu se concrétiser.



▲ Concert pour le 20 ans de l'USP

Deux conventions de partenariat bénéficient au secteur Solidarité. L'association Logiservices, structure d'insertion par l'activité économique a fait un don de 5 000 euros pour soutenir l'activité du Bal - bureau d'accès au logement. Et parce que la pérennisation du dispositif « Habitat partagé soins palliatifs » nécessite l'aménagement d'un ascenseur, l'association ASPANS contribue par un don à ces travaux.



Les nombreux dons perçus au profit des personnes âgées financent majoritairement des projets d'animations au sein des maisons de retraite.

En 2017, à Montigny-Lès-Metz, l'aménagement du futur « Jardin de Vie » est un projet fortement soutenu.



▲ Signature de la convention avec Logiservices

Bien d'autres projets ont pu voir le jour grâce aux dons.

Spiritualité & Valeurs

Le projet institutionnel réaffirme la place de la spiritualité

Avec son projet institutionnel 2017-2021, la Fondation Vincent de Paul a souhaité réaffirmer ses valeurs et la place qu'elle veut laisser à la spiritualité dans le quotidien de son activité.

La mise en œuvre de la charte transmise par les fondateurs (la Congrégation des Sœurs de la Charité) dans la déclinaison du projet institutionnel défini, se traduit par l'activité de nos aumôneries.



^ Christiane Heckmann, aumônier à la clinique Sainte-Anne

La Fondation Vincent de Paul est une institution dont l'histoire, passée et à venir, est résolument inscrite dans la tradition chrétienne. Pour la Fondation Vincent de Paul, les chrétiens ont un rôle à jouer aux côtés des croyants d'autres confessions et des non croyants, dans un monde en pleine mutation et en quête de sens.

La Fondation Vincent de Paul est en cohérence avec la charte de la laïcité dans les établissements publics: «Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, notamment religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. La liberté de religion ou de conviction ne rencontre que des limites nécessaires au respect du pluralisme religieux, à la protection des droits et libertés d'autrui, aux impératifs de l'ordre public et au maintien de la paix civile».

Les équipes d'aumônerie sont associées à la réflexion des instances de la Fondation pour la définition de leur mission, des modalités à convenir pour le soutien spirituel des personnes qui le désirent.

Au Groupe Hospitalier Saint-Vincent

Les aumôneries offrent leur présence et leur écoute au chevet des patients, aux familles et aux soignants. Les aumôneries catholiques et protestantes sont présentes de manière très active dans les quatre cliniques : visites, célébrations, ateliers, formations, et d'autres initiatives plus spécifiques.



^ L'oratoire de la clinique Sainte-Anne

Dans nos maisons de retraite, l'aumônerie

est un service proposé aux usagers et s'inscrit dans la prise en charge globale des résidents. Il faut relever la place singulière occupée par les sœurs lorsqu'elles vivent dans l'établissement. Sœurs et laïcs sont très complémentaires, les sœurs entretenant avec les résidents une relation spécifique du fait de leur disponibilité et de leur profession de soignante.



< La chapelle du site « Village Saint-Charles » à Schiltigheim a un accès direct pour les résidents de la Maison de retraite Saint-Charles, ces derniers disposent également d'une chapelle en interne

« Charité, solidarité, dignité : quels concepts pour quelle réalité? », notre séminaire des cadres 2017

« Aller au-delà des mots », tel était le défi proposé aux participants du séminaire des cadres qui s'est tenu au CIARUS à la fin du mois d'août, au terme de la pause estivale. Plusieurs experts avaient accepté d'accompagner notre réflexion sur des concepts qui, pour nous être familiers, n'en sont pas moins complexes : charité, solidarité, dignité.

Denis Malherbe, chercheur en management des organisations et en éthique appliquée, était l'animateur de ce séminaire. Il a également assuré la synthèse des travaux des ateliers.

Valérie Wolff, maître de conférence associée en sociologie à l'Université de Strasbourg, Sébastien Dupont, docteur en psychologie et chercheur associé à l'Université de Strasbourg et Véronique Margron, théologienne, prieure provinciale des Sœurs de Charité dominicaines de la Présentation et présidente de la Conférence des Religieux et Religieuses de France (CORREF) ont mobilisé les ressources de la sociologie, de la psychologie, de la théologie morale et des sciences de gestion pour éclairer les concepts proposés à notre réflexion. Au-delà des définitions et de l'évolution historique de ces concepts, ces intervenants nous ont conduit à nous interroger sur « l'intervention pour autrui », sur l'hégémonie de l'urgence : Chronos a-t-il pris le pas sur Kairos ? sur l'opposition entre l'éthique de la justice et l'éthique du « care », sur la manifestation de nos valeurs dans un contexte d'affrontement entre promotion des droits de la personne et logique économique. La charité est une vertu morale, la solidarité une vertu politique tandis que la dignité est ce qui définit « l'humain » ; la charité et la solidarité sont au service de la mise en œuvre de la dignité, de la dignité de chacun, de la dignité de tous ensemble.



▲ Valérie Wolff animait un atelier avec les représentants du conseil d'administration

Le père Bernard Devert, président-fondateur d'Habitat et Humanisme, à travers l'histoire et la vie de son mouvement, a illustré ce que peuvent être les modalités de l'action. Certes, il faut penser mais il faut aussi « faire », comme le disait Gandhi : « *il est essentiel de faire* ». Faire, au sein d'Habitat et Humanisme, « *c'est construire et permettre aux personnes de se reconstruire* ». L'objectif central est de « *jeter des passerelles pour une société plus attentive à la cohésion sans laquelle la paix sociale est un leurre* ». Habitat et Humanisme s'attache aussi à « *penser des collaborations pour mettre en œuvre un pouvoir d'agir plus efficient* ».

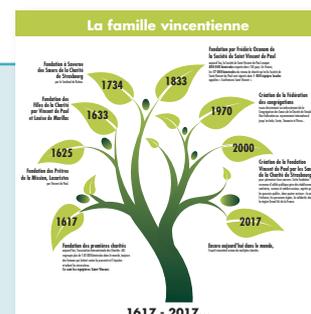
En clôture du séminaire, Denis Malherbe a proposé des ouvertures sur la responsabilité particulière des cadres et sur la recherche du juste rapport à l'incertitude. Il nous a enfin invité, de façon un peu décalée, à méditer sur ces paroles de Maître Eckhart, théologien et philosophe dominicain du XIV^e siècle qui enseigna et prêcha à Strasbourg : « **Les gens ne devraient pas tant réfléchir à ce qu'ils devraient faire, ils devraient plutôt penser à ce qu'ils devraient être** ».



Joyeux anniversaire !

En 2017, la Congrégation des sœurs de la Charité de Strasbourg a célébré les 400 ans du charisme vincentien.

(lire Le Mag' numéro spécial « Anniversaires 2017 »).





L'éthique à la Fondation Vincent de Paul

*«La visée
d'une vie bonne
avec et pour
autrui, dans des
institutions justes»,
Paul Ricœur*

L'éthique : consacrer du temps et de la réflexion aux situations rencontrées

Avant même l'existence de la Fondation Vincent de Paul, la question de l'éthique était une préoccupation des professionnels et administrateurs dans le cadre de leurs activités.

Dès 1994, le groupe de recherche éthique du Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GRE) est créé, constitué de professionnels des services ainsi que de personnes extérieures, philosophes, sociologue, théologiens et historiens.

À son démarrage, le GRE a abordé des questions générales d'éthique puis, après quelques années, ce groupe s'est consacré à l'analyse de cas présentés par des équipes. L'expérience de la réflexion éthique s'est étendue au secteur de l'Enfance depuis 2013 et en 2015 dans le secteur Personnes âgées. Si la réflexion peut paraître moins structurée dans le secteur Solidarité, l'éthique est une préoccupation quotidienne des professionnels côtoyant les publics les plus fragilisés.

Pour se situer dans la dynamique définie par Paul Ricœur, dynamique qui est celle d'une visée éthique, la réflexion sur l'éthique est un moment important pour les équipes qui ont besoin de comprendre ce qui se passe et de trouver du sens à leur activité, une étape indispensable pour faciliter l'innovation. L'éthique peut nous emmener vers une pratique apaisée qui est une condition de réduction des conflits et des incidents. Des séminaires, des forums sont organisés, pour permettre de mieux faire connaître ces activités, ainsi les réflexions menées par les différents groupes d'éthique en 2017, seront reprises, pour certains secteurs, dans des forums au courant de l'année 2018.

Le comité Éthique Enfance travaille à la question du "Consentement et de l'adhésion des enfants et des familles aux accompagnements" v



Un développement maîtrisé

Concernant sa croissance, nous pourrions dire que la Fondation Vincent de Paul a également une réflexion éthique.

En sa qualité d'institution œuvrant au service de l'intérêt collectif à but non lucratif, la Fondation Vincent de Paul exerce des activités qui ne sont pas inscrites dans une logique de marché et de recherche de profit. Aussi la question de son développement ne se pose pas en termes de taille critique à atteindre, mais plutôt en termes d'attention aux opportunités de rapprochement avec d'autres organisations aux buts similaires et dans le respect des orientations stratégiques que la Fondation se fixe :

- Un développement dans les territoires de sa présence actuelle et dans le maillage territorial actuel.

La proximité avec d'autres établissements permet de travailler en réseau, de mutualiser certaines fonctions et d'éviter l'isolement des établissements, facteur de risques.

- Un développement dans ses quatre secteurs d'activité existants .

Afin de mettre en œuvre ses valeurs fondatrices, « apporter une aide aux plus démunis et aux personnes en situation de fragilité », la Fondation souhaite proposer des réponses nouvelles dans un contexte en constante évolution et être présente là où des réponses ne sont pas proposées ou insuffisamment. Son développement repose sur un certain nombre de principes :

- La primauté du projet d'accompagnement et de soins dans tout projet de développement.

- Une vigilance particulière portée à la cohérence des développements tant par le public accueilli que sur le territoire central où il s'implante.

- Un développement proactif et prospectif : anticiper les besoins et l'évolution des usagers, ainsi que les changements institutionnels et encourager l'innovation sociale.

Le « labo d'idées »

En 2017, la Fondation a instauré un « laboratoire d'idées » pour son secteur Enfance.

Une instance chargée de réfléchir à des sujets d'innovation dans le secteur enfance. Elle réunit un groupe de personnes qui historiquement ne travaillaient pas ensemble et externe à la Fondation.

Elle a pour objectif de se projeter dans des évolutions à long terme, de réfléchir à des innovations destinées à améliorer les prises en charge des enfants (lire aussi page 20).



Le projet « Vivre et habiter ensemble à tout âge, même en situation de fragilité »

2017 a vu le lancement de ce projet partenarial transfrontalier qui bénéficie du concours financier du programme européen *Interreg V Rhin Supérieur*.

Six partenaires, français et allemands (les communes allemandes d'Eichstetten et de Bollschweil, la Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn et la Ville de Strasbourg en France) coordonnés par l'association Agir Multi générationnel (A²MG) se regroupent pour réfléchir ensemble au développement de nouvelles manières de combiner l'habitat, le soin et le lien social. Cette démarche donne une part importante à la participation des forces vives du quartier et correspond aux grands enjeux identifiés par le réseau « Ville amie des aînés ». Il s'agit de réinventer le vivre-ensemble aux différents âges de la vie, en tenant compte de la fragilité et en imaginant des espaces ouverts sur un voisinage bienveillant.



Evelyne Denny, coordinatrice de l'association A2MG, son président Romain Fischer et Jean-Louis Bonnet



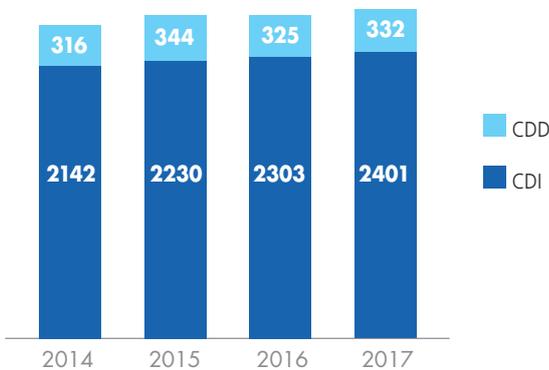
Marie Igot, co-animatrice du groupe local "association Poursuivre" et Julia Penel, chargée de mission Développement

Bilan social 2017

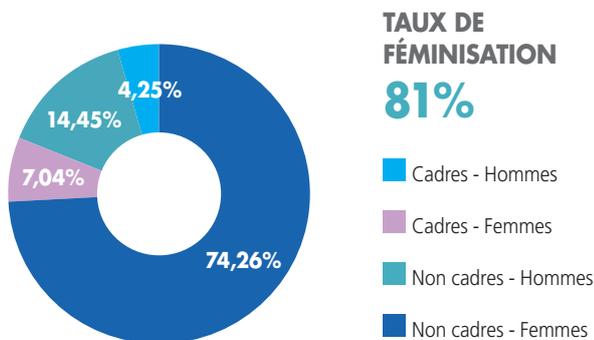
Les données chiffrées présentées ci-dessous sont issues du bilan social de la Fondation établi pour l'année 2017. Il s'agit d'un état des lieux de la Fondation sur le plan social, qui permet d'apprécier les réalisations effectuées, et évolutions qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée. L'effectif total en CDI, en Equivalent Temps Plein (ETP), augmente pour la 8^{ème} année consécutive, soit de 4,4% de 2016 à 2017 dans l'ensemble des secteurs de la Fondation.

> Emploi

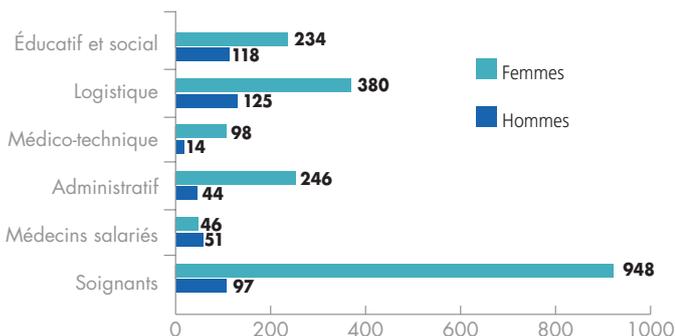
Effectif total en nombre au 31/12/2017



Répartition par sexe et statut de l'effectif CDI au 31/12/2017



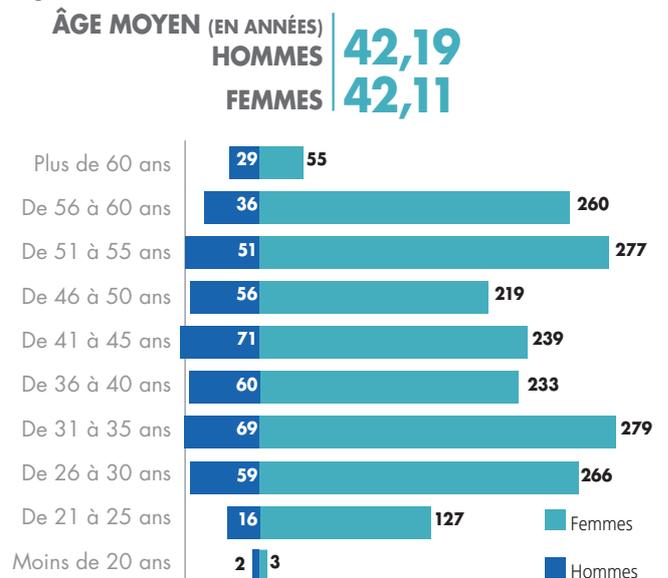
Répartition en nombre d'hommes et femmes (CDI) au sein des catégories d'emploi au 31/12/2017



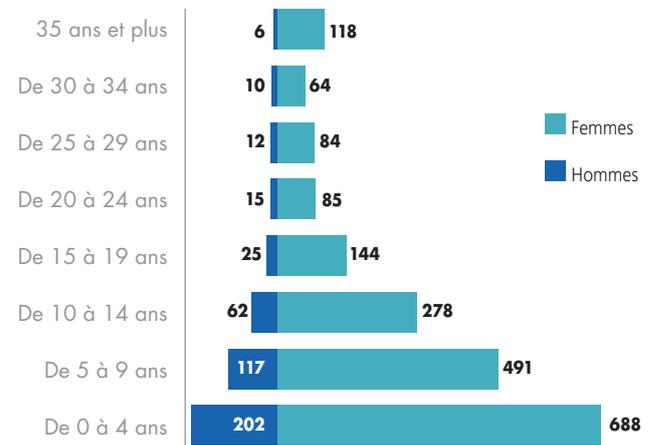
Frais de personnel en 2017

SALAIRES BRUT + CHARGES SOCIALES PATRONALES **113 589 557 €**

Âge des salariés en CDI en 2017



Ancienneté des salariés en CDI en 2017



> Relations professionnelles et dialogue social

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

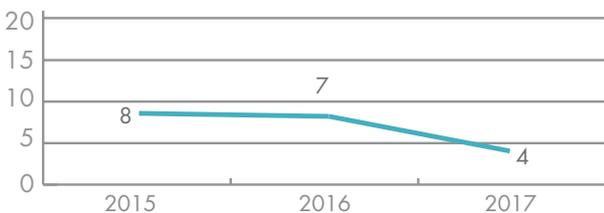
- Comités installés dans les établissements de la Fondation.....	14
- Réunions de CHSCT au cours de l'année.....	70
- Membres de CHSCT.....	59

Nombre de réunions avec les représentants du personnel et délégués syndicaux en 2017

Comité central d'Entreprise	2	Délégué du Personnel	142
Comité central du GHSV	6	Délégation unique	80
Comité d'établissement	134	Délégués syndicaux	6

NOMBRE DE MANDATS | **212**
dont 72 avec appartenance syndicale

Nouveaux accords d'entreprise et établissements conclus au sein de la Fondation

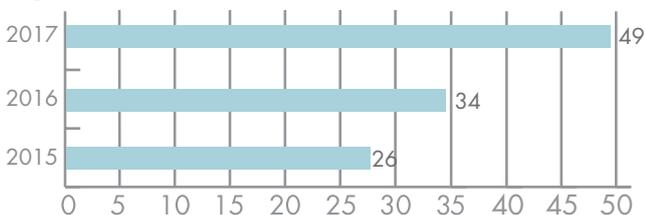


> Mobilité interne et promotion

Mobilité interne des salariés d'un établissement à l'autre au sein de la Fondation

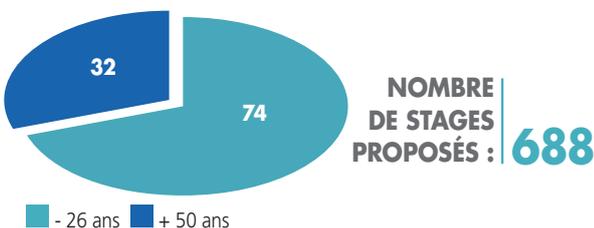


Nombre de salariés promus dans une catégorie supérieure



> Contrats de génération (embauche de salariés de - 26 ans et de + 50 ans)

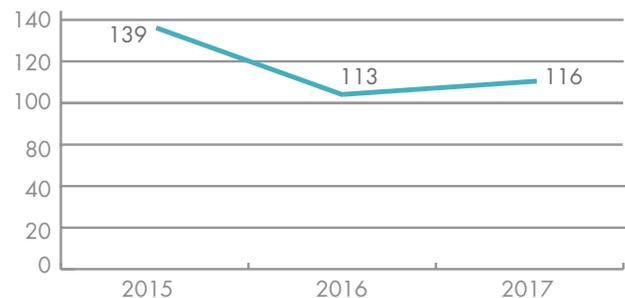
Nombre d'embauches en CDI de salariés de - 26 ans et de + 50 ans en 2017



> Emploi de personnes en situation de handicap

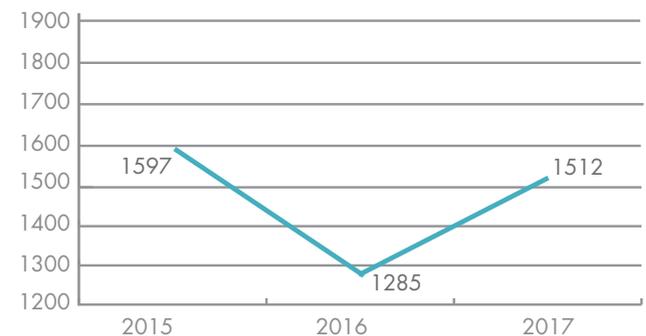
TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | **5,50%**

Nombre de personnes employées en situation de handicap



> Formation

Nombre de salariés ayant suivi une formation (CDD ET CDI) en 2017

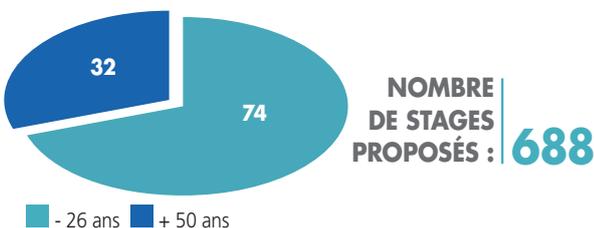


DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS EN 2017 : | **39,34h** PAR SALARIÉ

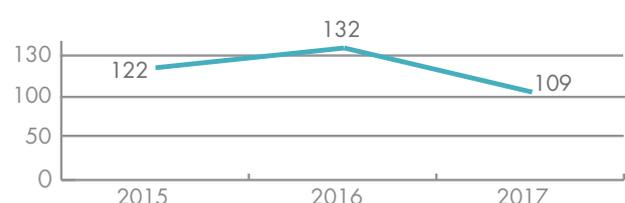
1512 SALARIÉS FORMÉS EN 2017 **=> 55%** DES SALARIÉS POUR **59 481 H** DE FORMATION DONT **44,17%** QUALifiantes

> Contrats de génération (embauche de salariés de - 26 ans et de + 50 ans)

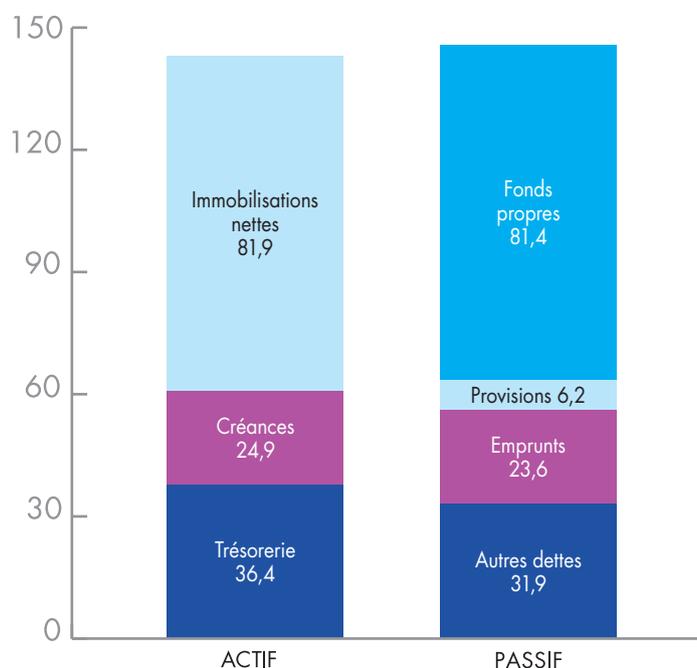
Nombre d'embauches en CDI de salariés de - 26 ans et de + 50 ans en 2017



Emploi des jeunes : nombre de contrats qualifiants et aidés en cours au 31/12/2017



Bilan 2017 (EN M€)



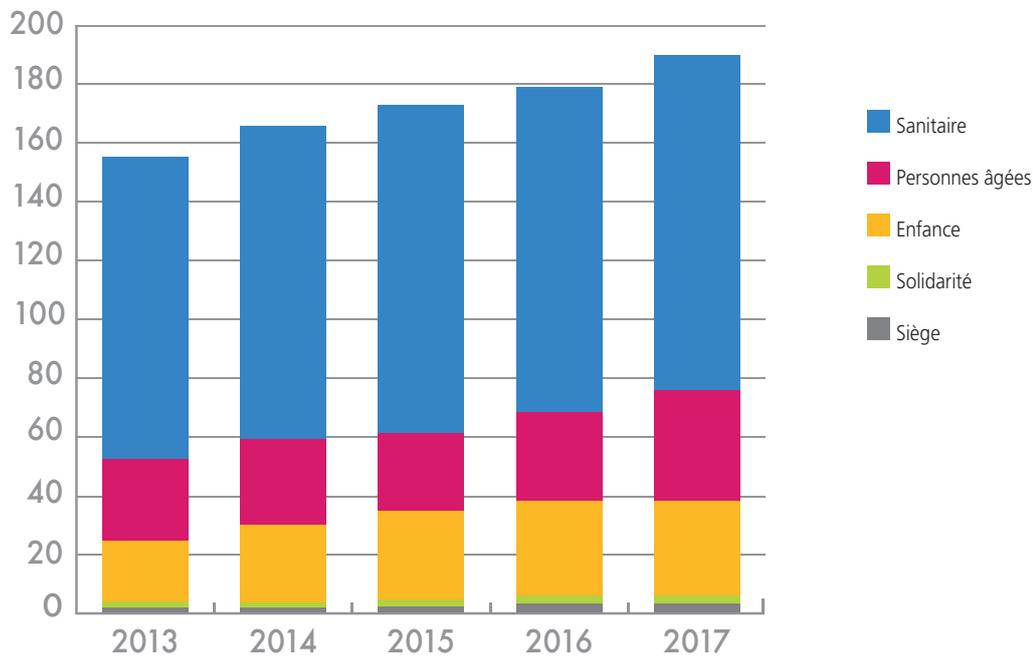
Des indicateurs financiers favorables dans un contexte de développement

- Renforcement des fonds propres **+ 2,3 %**
- Un ratio d'indépendance financière de **22,5 %**
- Augmentation des produits d'exploitation **+ 6,2 %**
- Un résultat excédentaire à affecter à hauteur de **1,6 M€**
- Un fonds de roulement d'investissement de **23,8 M€** assurant le financement des programmes architecturaux en cours et les projets d'investissements à venir

Chiffres clés

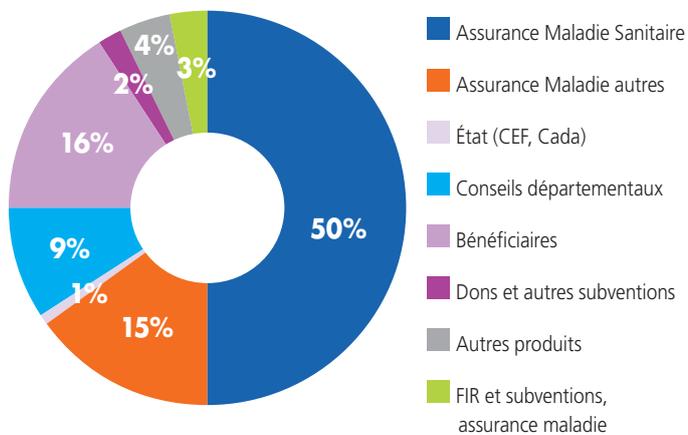
	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016
Bilan (en M€)						
Fonds propres	66,0	73,0	73,9	79,6	81,4	2,3%
Provisions et fonds dédiés	6,4	6,5	5,4	5,8	6,2	8,5%
Emprunts	16,4	20,4	22,4	26,4	23,6	-10,4%
Dettes	24,8	27,6	27,8	29,9	31,9	6,7%
Actif immobilisé net	61,0	71,1	73,5	80,9	81,9	1,3%
Créances	24,2	24,7	22,7	24,9	24,9	0,0%
Trésorerie	28,3	31,8	33,2	35,9	36,4	1,6%
Total du bilan	113,4	127,6	129,4	141,6	143,2	1,1%
Bilan financier						
Fonds de roulement d'investissement	19,8	21,3	23,1	24,6	23,8	-3,4%
Fonds de roulement d'exploitation	7,7	7,5	4,9	6,1	5,5	-9,9%
Excédent de financement d'exploitation	0,6	2,9	5,1	5,0	7,0	40,1%
Trésorerie	28,1	31,7	33,1	35,8	36,3	1,6%

Répartition des produits 2017 par secteur d'activité (en M€)



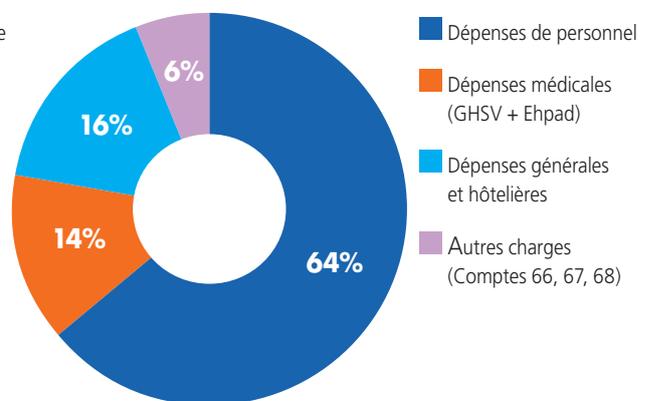
Répartition des produits 2017

Total en M€ : 190,0



Charges 2017

Total en M€ : 189,3



Chiffres clés

	2013	2014	2015	2016	2017
Compte de résultat (en M€)					
Produits de la tarification	135,7	143,8	147,1	155,4	163,7
Autres produits d'exploitation	20,1	21,8	19,9	21,4	23,9
Résultat d'exploitation	3,9	-0,5	-1,1	2,1	2,2
Résultat financier	0,0	0,1	-0,1	-0,2	-0,2
Résultat exceptionnel	0,4	-0,4	-0,6	-0,1	-0,7
Engagement sur ressources	-2,7	0,9	1,2	-0,1	-0,5
Résultat comptable	1,6	-0,2	-0,6	1,8	0,8
Résultat à affecter	1,7	1,6	0,0	1,9	1,6

Compte d'emploi annuel des ressources

établi selon le règlement du CRC n°2008-12 du 7 mai 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	TOTAL
	Charges totales	dont financées par des dons	Emplois	
I - EMPLOIS DE L'EXERCICE (EN €)				
1. Hospitalier	116 604 068	302 978	159 818	116 763 887
Cliniques et HAD	114 047 689	302 978	136 665	114 184 354
Formation en soins infirmiers et aide-soignant	2 556 379	0	23 153	2 579 533
2. Personnes âgées	35 461 589	9 934	1 000	35 462 589
3. Enfance	31 702 925	14 095	5 000	31 707 925
Enfance (Aide Sociale à l'Enfance et PJJ)	16 266 399	11 541	5 000	16 271 399
Enfance (Handicap)	15 436 527	2 554	0	15 436 527
4. Solidarité	2 941 837	53 368	0	2 941 837
Demande d'asile et lits halte soins santé	2 476 426	0	0	2 476 426
Résidence sociale et bureau d'accès au logement	465 412	53 368	0	465 412
5. Siège	2 140 592	16 692	0	2 140 592
Actions suivies par le siège (Forum géronto, prix Recherche...)	38 586	16 692	0	38 586
Frais de fonctionnement et autres charges	2 100 656	0	0	2 100 656
Frais de recherche de fonds	1 350	0	0	1 350
Développement de la Fondation	0	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	188 851 011	397 066	165 818	189 016 830
II - RESSOURCES 2017 RESTANT À UTILISER EN FIN D'EXERCICE	414 370	143 779	0	414 370
III - EXCEDENT DE L'EXERCICE	763 133		0	763 133
IV - TOTAL GÉNÉRAL	190 028 514		165 818	190 194 333

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	414 866	676 474	1 091 340
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE (EN €)			
1. Produits de la générosité du public	132 110	0	132 110
Dons manuels affectés collectés en France	53 871	0	53 871
Dons manuels non affectés collectés en France	35 036	0	35 036
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés	42 284	0	42 284
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés	0	0	0
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	918	0	918
2. Autres fonds privés	263 169	0	263 169
Mécénat d'entreprises	188 474	0	188 474
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratif	74 695	0	74 695
3. Subventions et autres concours publics	152 211 080	23 153	152 234 234
Produits de la tarification versés par les Pouvoirs Publics	144 379 265	0	144 379 265
Subventions publiques (Etat et collectivités territoriales)	7 761 480	0	7 761 480
Autres subventions	70 335	23 153	93 488
4. Autres produits d'exploitation	35 430 071	0	35 430 071
Prix de journée et tarifs versés par les usagers	30 745 661	0	30 745 661
Autres	4 684 410	0	4 684 410
5. Autres produits	1 958 476	0	1 958 476
Produits financiers	283 696	0	283 696
Autres	1 674 780	0	1 674 780
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	189 994 905	23 153	190 018 059
II - REPORT EN 2017 DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	33 609	142 665	176 274
III - DÉFICIT DE L'EXERCICE			
IV - TOTAL GÉNÉRAL	190 028 514	165 818	190 194 333
Ressources collectées affectées à des projets	795 627	533 809	1 329 436
Dont subventions non encore utilisées	292 221	11 000	303 221



30

SEPTEMBRE

Après une préparation intense, la Congrégation accueille plus de 500 invités au Château des Rohan à Saverne. Une journée exceptionnelle pour fêter les 400 ans du charisme vincentien.

"Faire Fondation"

Fédérer ses acteurs (salariés, administrateurs, bénévoles, intervenants), mieux faire connaître la variété et la dimension de ses missions à ceux qui chaque jour, œuvrent à son service, tel est l'objectif des rencontres institutionnelles proposées chaque année pour « Faire Fondation ».

En JANVIER

Cérémonie des vœux au siège, dans les établissements... et spécifiquement dans les deux nouveaux établissements qui ont intégré la Fondation au 1^{er} janvier.

À la Maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg, le **2 janvier**, Henri, bénévole, Brigitte Bacquez, nouvelle directrice et Claude, résidente, ont célébré la nouvelle année.



Le **10 janvier**, Laurent Steichen, président de la communauté de communes du Bouzonvillois et des Trois-Frontières, remercie les représentants de la Fondation pour la reprise de la Résidence des Trois Frontières à Rustroff.



TOUTE L'ANNÉE

Des animations ponctuent l'accompagnement de usagers.

DEUX FOIS PAR AN

Une journée d'accueil des nouveaux salariés présente la Fondation et permet des échanges riches entre professionnels.



À Lettenbach, lors des échanges en petits groupes, le **6 avril**.



EN 2017

Les représentants de l'Association Saint-Vincent de Château-Salins et la Fondation préparent leur rapprochement.



14 MARS

Signature de l'accord annuel obligatoire 2017 avec les délégués syndicaux de la Fondation.

25 JANVIER

Signature d'une convention avec l'AGYL pour l'arrivée de nouveaux gynécologues au Groupe Hospitalier Saint-Vincent.



25 MARS

À l'Université des Administrateurs de la FEHAP, à Paris, la Fondation Vincent de Paul témoigne sur le mécénat



5 ET 6 AVRIL

À Châtillon-sur-Chalaronne, une délégation de la Fondation participe au Jubilé des 400 ans de la vocation de Vincent de Paul.



10 JUIN

À Phalsbourg, la première journée festive du Centre Mathilde Salomon, partagée par les représentants de la Fondation dont Marie-Hélène Gillig, présidente lors de l'intégration de cet établissement en 2016.



27 ET 29 JUIN

Les assemblées annuelles des cadres et des médecins ont été l'occasion de présenter le Projet Institutionnel 2017-2021.



16 JUIN

Au forum gérontologique, Hélène Not, formatrice, aborde le sujet central du projet personnalisé en Ehpad.



7 JUILLET

70 ans en musique et animations variées pour le site de Lettenbach (Maisons d'Enfants et de l'Institut Vincent de Paul.



28 ET 29 AOÛT

7^e séminaire des cadres de la Fondation.



4 SEPTEMBRE

La rentrée à l'Ifsi Saint-Vincent.



20 SEPTEMBRE

Une journée d'anniversaires...

À la clinique de la Toussaint à Strasbourg, les **20 ans** de l'Unité de Soins Palliatifs.

À Schiltigheim, les **20 ans** de la Résidence Sociale Saint-Charles.



22 SEPTEMBRE

Inauguration du pavillon de Strasbourg-Robertsau des Maisons d'Enfants Louise de Marillac.



2 OCTOBRE

Photo souvenir pour les 10 ans du CEF (centre éducatif fermé) de Forbach.



6 OCTOBRE

Sourires, partages et dégustations pour la troisième édition de la Journée des bénévoles de la Fondation.



17 NOVEMBRE

« Affectivité et sexualité : mission éducative, mission impossible ? », conférences et ateliers pour le forum Enfance.



30 NOVEMBRE

Rencontre thématique « Équipes mobiles : du choc des cultures à la co-construction ».



13 DÉCEMBRE

La petite Inès est le 2000^e bébé de la Maternité Sainte-Anne.



“ Pour nous,
la dignité n'est pas
un concept,
mais une action
et un combat. ”

Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul



Fondation Vincent de Paul
15 rue de la Toussaint
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 21 73 84
Fax : 03 88 21 73 89
www.fvdp.org

